

## Archived Content

Information identified as archived on the Web is for reference, research or record-keeping purposes. It has not been altered or updated after the date of archiving. Web pages that are archived on the Web are not subject to the Government of Canada Web Standards.

As per the [Communications Policy of the Government of Canada](#), you can request alternate formats on the "[Contact Us](#)" page.

## Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada.

Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

# CANADIAN FORCES COLLEGE / COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

Maîtrise en Études de Défense

Joint Strike Fighter ou  
le cheval de Troie contre la forteresse transatlantique

By/par LCL Siegfried Usal

*This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.*

*La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.*

## Tables de matières

### Chapitre I

#### Interdépendance États et industrie de défense

- Industrie aéronautique militaire et civile : un tandem stratégique
- Des enjeux politiques et économiques majeurs
- L'exclusivité à la française : un chauvinisme suicidaire
- Le pragmatisme britannique : efficacité contre souveraineté
- La forteresse américaine
- Le Joint Strike Fighter ou *l'emblème de la puissance américaine*

### Chapitre II

#### Les relations transatlantiques : une compétition inégale

- Entre coopération et compétition : l'industrie aérospatiale de défense ou le paradoxe des liens transatlantiques
- Rappel historique du partenariat industriel transatlantique
- Les logiques de marché
- Perspectives gouvernementales : prééminence de l'intérêt national
- Le Joint Strike Fighter ou le nouveau modèle de *programme conjoint à l'américaine*

### Chapitre III

#### JSF ou l'affaiblissement du couple transatlantique

- Stratégie nationale de sécurité américaine : leadership ou domination ?
- Confrontation avec la stratégie de sécurité européenne
- Le Joint Strike Fighter ou l'asservissement des nations européennes

## SOMMAIRE

L'alliance géopolitique et la proximité culturelle constituée entre les États-Unis et les nations de l'Europe occidentale sont la pierre angulaire d'une « forteresse transatlantique », seule à même de garantir la sécurité internationale, à l'heure actuelle. Cette proximité est à l'origine de multiples partenariats stratégiques, économiques et industriels favorisés par la mondialisation de l'économie de marché. Or cette ouverture de l'économie a libéré des forces centrifuges échappant au contrôle des gouvernements. Parmi d'autres, l'influence et le pouvoir des lobbies industriels jouent un rôle majeur dans les partenariats autour de programmes d'armements. Dans le cadre complexe de ces programmes, les pôles d'influence sont légions. Institutionnelles, culturelles, conjoncturelles ou individuelles, ces forces motrices sont très réelles et s'opposent parfois même entre-elles. Motivées par des enjeux stratégiques, économiques, technologiques ou industriels, les coopérations dans des programmes d'armement de haute technologie sont devenues incontournables en occident, tout du moins pour les nations européennes. Le *Joint Strike Fighter*, avion de combat américain de dernière génération en cours de fabrication, est emblématique de cette nouvelle forme de collaboration. La magnitude de ce programme, dont l'objet formel est d'annihiler toutes les capacités étrangères de production de tels systèmes d'armes, nous engage à déterminer les effets indirects d'un tel projet sur l'avenir du bloc occidental et sa capacité à répondre aux enjeux de sécurité de demain. Si l'objet de ce système d'armes est de renforcer la place forte occidentale, les effets indirects de l'implication de partenaires européens dans un projet de cette ampleur, semblent paradoxalement s'opposer au rôle premier de cet armement, en risquant de fragiliser le bloc Europe- États-Unis. Si des coopérations industrielles sur le modèle du

programme JSF se multiplient, cela conduira les Européens à une véritable subordination technologique, industrielle et stratégique menant directement à un affaiblissement de la forteresse transatlantique.

L'Europe de la défense a progressé cette dernière année plus rapidement que la décennie précédente à partir du traité de Maastricht en 1992. Les nations européennes se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins compte-tenu des démarches et des réalisations concrètes internes, mais aussi des prises de positions des différents acteurs politiques européens en réaction à la nouvelle politique de sécurité américaine. Les attentats du 11 septembre 2001 ont dévoilé au monde entier une réalité géopolitique du 21<sup>ème</sup> siècle. Au centre de ce paysage international, le pôle stratégique dominant incarné par les États-Unis s'est heurté à une menace sous-estimée, dont les motifs variés ont été ensuite instrumentalisées pour justifier une guerre globale menée par les États-Unis. La mondialisation des affaires de sécurité internationale s'est amplifiée au point de forcer les États ou groupe d'États à se positionner ouvertement par rapport à la stratégie américaine sous la pression de Washington, comme le décrit Aymeri de Montesquiou :

A l'alliance institutionnelle lourde, ils [les États-Unis] préfèrent la coalition réactive organisée autour d'eux, voire à la traîne. A l'alliance juridique, ils substituent l'agrégat opérationnel de troupes, de forces et de moyens. Désormais, selon eux : « C'est la mission qui détermine la coalition et non plus l'inverse », en fonction des besoins politiques et économiques dissimulés sous uniformes militaires.<sup>1</sup>

Les « *coalitions of the willing* », nouveau concept politico-militaire issue de la stratégie de sécurité nationale des États-unis, ont ouvert la voie vers des consolidations régionales ou, inversement, des fragmentations d'entités encore fragiles telle que l'Europe. En effet, si par l'entremise de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'invocation de l'article V lors de l'intervention en Afghanistan, l'intégrité de la politique

---

<sup>1</sup> Aymeri de Montesquiou, 2004, *Oser la défense européenne*, Défense Nationale n°5 (Mai 2004) : p. 83-95.

étrangère européenne n'a pas fait défaut, la dispersion des positions lors de l'intervention en Irak a affecté l'unité des Européens, quant aux modes opératoires dans les affaires de sécurité internationale.

Tantôt unie, puis divisée, l'Europe de la défense oscille entre une quête d'autonomie stratégique et une collaboration passive et complaisante avec le chef de file mondial. Selon un principe de conformité bien naturel, cette hésitation influence inévitablement l'ensemble des acteurs européens. Dans cette scène où les enjeux politiques et stratégiques se mêlent inextricablement aux enjeux économiques et sociaux, l'industrie aérospatiale européenne de défense (IAED) joue un rôle primordial et central. La consolidation des industries européennes de ce secteur autour du pôle EADS (European Aeronautic Defence and Space Company), en réaction à la concurrence américaine, est emblématique de cette compétition qui dépasse le seul cadre des actionnaires. Orientées et déclenchées par les pouvoirs politiques, puis ensuite catalysées par les entreprises, l'élaboration de ce tissu industriel stratégique est vulnérable tant la compétition qui oppose décideurs politiques ou acteurs économiques est agressive, malgré le calme apparent. Si, au cours d'une première phase, les Européens ont pu s'unir pour se renforcer, il semble que certaines décisions récentes, et notamment le choix d'industriels et de gouvernements européens de rejoindre le programme américain d'avions de combat *Joint Strike Fighter* (JSF), s'opposent aux efforts d'intégration européenne dont EADS est l'aboutissement industriel. Pourtant, ce choix n'est pas dénué de sens, comme l'invoquent les plus atlantistes qui reprochent à l'Europe de ne plus être en mesure de suivre la cadence imposée par le chef d'orchestre américain. Au regard des ressources financières et technologiques limitées, le partenariat avec les États-Unis apparaît ainsi

comme l'unique voie favorable afin de drainer l'énergie nécessaire à l'Europe de la Défense pour jouer une partition dressée par son allié américain. Malgré l'interdépendance stratégique du couple, l'équité d'un partenariat avec la plus grande puissance financière et technologique, semble aléatoire tant le déséquilibre des attributs politiques, financiers et juridiques est incontestable entre une puissance majeure unifiée et une organisation régionale en devenir.

Dans ce contexte de sécurité internationale mondialisé, les États-Unis et l'Europe ont un besoin prégnant d'affirmer et de consolider leurs liens stratégiques. En effet l'Europe s'impose comme le meilleur allié des États-Unis et l'Europe ont des atouts



Véritable cheval de Troie, le JSF pénètre le marché européen et le seul pôle industriel intégré du secteur de la défense européenne au risque de l'éroder et de l'affaiblir. Par une approche indirecte, cette stratégie politico-industrielle minera sans aucun doute la construction d'une Europe de la Défense dont l'un des objectifs est d'ériger l'Europe au rang d'allié crédible des États-Unis. Pour démontrer cette thèse, nous détaillerons la nature des relations qu'entretiennent les États avec les industries aéronautiques afin d'en mesurer la portée stratégique, tout particulièrement dans le cas du JSF. Adossé à une analyse des orientations stratégiques récentes et des relations transatlantiques sous-jacentes, nous déterminerons alors l'impact prévisible du programme JSF sur la forteresse transatlantique, aujourd'hui seul et unique bastion garantissant la stabilité internationale.

## **CHAPITRE I**

### **INTERDÉPENDANCE ÉTATS et INDUSTRIE DE DÉFENSE**

Que ce soit au nom du pragmatisme commercial des Britanniques, du chauvinisme français ou de l'hégémonisme américain, c'est toujours au nom de l'intérêt national que les gouvernements ont élaboré leur politique d'armement. Ces approches respectives se distinguent les unes des autres, mais l'objectif visé est identique; dans tous les cas la portée des politiques d'armement touche les volets militaire, économique, social et géopolitique. Cette caractéristique fondamentale fait de l'industrie de l'armement, et plus particulièrement des industries aérospatiales de défense (IAD) un secteur stratégique incontournable pour les États dont l'implication est à l'aune des enjeux.

### **INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE MILITAIRE ET CIVILE : UN TANDEM STRATÉGIQUE**

Les activités civiles se sont souvent mariées avec les activités de défense de l'industrie aérospatiale, tel que Boeing outre-atlantique ou EADS en Europe. Ce mariage est véritablement un mariage de raison comme rappelé conjointement par les directeurs exécutifs des plus grands groupes européens et les plus hautes autorités de l'Union européenne (UE) dans un rapport destiné à la Commission européenne :

« The well being of the industry depends on twin pillars, namely, civil and defence. They are both complementary and mutually dependent. »<sup>2</sup>

Cet équilibre s'inscrit dans un contexte économique global où les carnets de commande d'équipement civils et militaires se compensent mutuellement en fonction de la conjoncture géopolitique. Les attentats du 11 septembre ont marqué, par exemple, la transition entre deux périodes, où la décennie des années 1990 si favorable aux marchés civils a cédé la place aux équipements militaires en ce début de siècle :

Aerospace is a highly cyclical industry, dependent mainly on the investment decisions of the airlines and on the fluctuating patterns of defence programmes. The strong inter-relationship between the civil and defence sectors in many firms means that in addition to the technological synergies, the different cycles of civil and defence programmes allow companies to balance their development resources more effectively.<sup>3</sup>

Les bénéfices apportés par ce secteur de l'industrie où la défense se mêle intimement et irréversiblement avec les activités aérospatiales civiles sont mesurés en richesses directes : niveau de sécurité, qualité de vie, environnement ou influence stratégique, pour ne citer que les plus importants.<sup>4</sup> La portée stratégique et économique de ce secteur industriel est donc globale et représente un facteur de rayonnement et de puissance à l'échelle mondiale : « [...] a strong, globally competitive industrial base is essential to

---

<sup>2</sup> Rapport à la Commission européenne, *Strategic Aerospace Review for the 21<sup>st</sup> century*, Juillet 2002. p. 8. [http://www.europa.eu.int/commlenterprise/aerospace/report\\_star21\\_screen.pdf](http://www.europa.eu.int/commlenterprise/aerospace/report_star21_screen.pdf); Internet; consulté le 12 janvier 2005.

<sup>3</sup> Rapport à la commission européenne, *Strategic Aerospace Review for the 21<sup>st</sup> century...*, p 16.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 9.

provide the necessary choices and options for Europe in its decisions as regards its presence and influence on the world stage. »<sup>5</sup>

Dans un rapport sur l'avenir des industries aéronautiques européennes de défense (IAED), un panel d'experts européens statue sans équivoque que ce secteur « est un tout, auquel on peut ajouter les retombées civiles (y compris économiques et sociales) et le progrès technologique général de l'Europe. »<sup>6</sup> En France, le *Livre Blanc sur la Défense de 1994* souligne aussi l'interdépendance incontournable entre la défense, l'industrie et les activités civiles.<sup>7</sup> La compétition que se livrent Airbus et Boeing sur le terrain de l'aviation civile n'est que la partie visible de cette lutte commerciale qui englobent les activités de défense aéronautiques et spatiales de ces deux géants aéronautiques. Situés au sommet de la pyramide des groupes industriels les plus puissants au monde, EADS et Boeing sont les emblèmes en Europe et aux États-Unis d'une compétition politico-économique majeure, à la mesure des enjeux stratégiques du secteur des IAED.

---

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *L'avenir des industries aéronautiques européennes de défense*, Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, Document A/1823 du 4 juin 2003; [http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions\\_ordinaires/sessions\\_ordinaires.php](http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions_ordinaires/sessions_ordinaires.php); Internet; consulté le 26 mars 2005.

<sup>7</sup> France Livre Blanc de la Défense Nationale p. 119; <http://www.lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/94404870010001.pdf>; Internet; consulté le 26 janvier 2005.

La dualité militaire et civile, d'une partie des industries en cause doit également être prise en compte dans ces choix industriels. Parmi les industries d'armement nécessaires à la défense de la France, certains ont en effet des retombées civiles plus importantes. L'ampleur de l'effort consacré à la recherche et au développement se justifie par l'utilité militaire des buts poursuivis. On ne peut cependant sous-estimer l'importance pour la Nation des retombées directes ou indirectes de technologies de pointe qui contribuent au développement d'activités dans le secteur civil. La recherche de défense participe ainsi au maintien et au développement, dans l'industrie et dans les laboratoires, d'une bonne compétence scientifique et technique.

## DES ENJEUX POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES MAJEURS

Dans une analyse exhaustive de référence, Ethan Kapstein nous rappelle que les enjeux politiques et économiques afférant aux politiques d'armement ont toujours été dissociés pendant la guerre froide, du reste publiquement.<sup>8</sup> Ce n'est que sous l'administration Reagan que le lien sera publiquement établi, notamment dans le cadre du partenariat transatlantique. Parce que l'évolution du contexte stratégique plaçait les hautes technologies au centre de toute réflexion et parce les coûts associés à la maîtrise de ces technologies étaient eux-même stratégiques, il devenait incontournable de relier chacun des enjeux au sein d'une nouvelle phase de guerre froide prenant la forme de guerre technologique.

Aujourd'hui les industries de défense sont l'un des secteurs économiques les plus soutenus par les États. Ces industries sont le nerf d'une fonction régaliennne majeure de toute puissance où défense nationale et haute technologie se côtoient pour combler les besoins opérationnels militaires, mais aussi en tant que puissant vecteur de prestige sur la scène internationale. C'est aussi un secteur économique qui draine et génère des masses importantes de capitaux, s'accompagnant naturellement de nombreux emplois tant directement qu'indirectement, et une production de richesses capitales pour les pays détenteurs de ces capacités. L'industrie aérospatiale est probablement celle dont les

---

<sup>8</sup> Ethan Kapstein, "Explaining Arms Collaboration", extrait de *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s* sous la direction de Ethan Kapstein (Lanham : University press of America, 1992), p. 13-17.

indicateurs sont les plus grands, tels que les 429 000 emplois qu'elle génère en Europe<sup>9</sup>, faisant de « l'aéronautique, l'espace, [et] la défense...une industrie spécifique dont les enjeux révèlent des intérêts de l'État, de telle sorte que la question de la coopération ou de la compétition est alors tout autant industrielle que géopolitique. »<sup>10</sup>

Les exemples de soutien étatique aux industries aéronautiques foisonnent de par le monde. Les modes opératoires sont multiples et couvrent l'ensemble du spectre des activités de marché : dans le marché intérieur, les gouvernements offrent aux industries, à travers les programmations militaires, une vision à long terme des besoins des forces armées et des crédits d'investissement afférents. L'interdépendance des activités civiles et militaires incite aussi les gouvernements à jouer le rôle de régulateur des fluctuations induites par le contexte international. Pour les marchés à l'exportation, les États sont souvent appelés à jouer sur les plans diplomatiques et financiers pour soutenir la conquête des marchés civils et militaires. Il n'est pas rare de voir les chefs d'État jouer les agents commerciaux<sup>11</sup> auprès de leur homologues étrangers lorsqu'il ne s'agit de pression en ordre serré la vente d'armement.<sup>12</sup> Mais les gouvernements peuvent aussi

---

<sup>9</sup> Rapport à la commission européenne, *Strategic Aerospace Review for the 21<sup>st</sup> century...*, p. 14.

<sup>10</sup> Rapport UEO, *La coopération transatlantique dans le domaine de la technologie de défense*, A/1883 du 30 novembre 2004. p 5. [http://www.assemblee-ueo.org/lfrldocuments/sessions\\_ordinaires/sessions\\_ordinaires.php](http://www.assemblee-ueo.org/lfrldocuments/sessions_ordinaires/sessions_ordinaires.php); Internet; consulté le 26 février 2005.

<sup>11</sup> *Jacques Chirac va jouer les VRP en Asie* extrait de l'Expansion du 5 novembre 2004; <http://www.lexpansion.com/compteur/compteur.asp?compteurId=689&redirURL=http://www.lexpansion.com/art/2581.78809.0.html>; Internet; consulté le 04 avril 2005.

Le but : débloquer de gros contrats actuellement en suspens, dans les transports, où le TGV d'Alstom est en course pour décrocher le contrat de 12 milliards de dollars de la future ligne Pékin-Shanghai, l'énergie, notamment nucléaire, et l'aéronautique avec Airbus. Ce dernier s'attend à une commande d'une dizaine d'avions civils, incluant des A380.

<sup>12</sup> John Feffer et Karin Lee, " March 29, 2001 Bush's policies could set back relations with North Korea." <http://www.progressive.org/pmpfm2901.html>; Internet; consulté le 01 avril 2005.

Instead of listening more carefully to its South Korean ally in its effort to disarm the peninsula, the Bush team is busy rearming it. In February, for instance, Secretary of State Colin Powell pressured a South

offrir des facilités de paiement, cautionner des prêts ou même jouer le rôle de banquier auprès des clients étrangers<sup>13</sup>. Le transfert de technologies sensibles, de capacités industrielles ou de licences d'exploitation, regroupées sous l'appellation d'*offsets* ou compensations industrielles, sont autant d'incitations et de leviers que commandent les gouvernements. Les motifs premiers de ce soutien étatique multiforme sont bien-entendu la conquête de marchés, véritables ballons d'oxygène des industries aérospatiales pour qui le marché intérieur est insuffisant au regard des investissements réalisés. Mais le prix à payer est souvent un partage du savoir et du savoir-faire dont les conséquences agissent autant sur la compétitivité des pourvoyeurs, que sur le plan économique et militaire. Il n'est donc pas étonnant que quel que soit le degré de libéralisme du gouvernement, l'interventionnisme est souvent une nécessité tant pour des raisons de sécurité nationale que pour des motifs économiques. L'analyse des relations États-industries de défense aérospatiale de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis apporte un éclairage sur le soutien public de ce secteur économique.

---

Korean trade official to purchase Boeing F-15 fighters. The United States later promised to sell \$1.5 billion worth of high-tech guided missiles, but only if Korea buys the Boeing fighters.

<sup>13</sup> Hélène Masson, *La consolidation des industries de défense européennes. Et après?*, Fondation Robert Schuman, 2003. p. 45. <http://www.robertschuman.org.notes/default2>; Internet; consulté le 04 février 2005.

Lors d'une visite d'État du président polonais Alexander Kwasniewski, le président George Bush n'a pas hésité à démontrer l'intérêt d'acquérir les avions F-16 de Lockheed Martin, en compétition avec ses principaux concurrents européens pour l'obtention d'un marché d'une soixantaine d'avions de combat destinés à remplacer leur flotte de MIG-21. Un prêt de 3.8 milliards de dollars a été accordé à la Pologne pour l'achat des 48 premiers avions de combat. Le total des compensations industrielles prévues par Lockheed Martin s'élève au moins à 100 % de la valeur du contrat. Les États-Unis se sont ainsi engagés à investir plusieurs milliards de dollars dans l'industrie de défense polonaise, dans la sidérurgie, l'automobile et le secteur pétrolier.

## L'EXCLUSIVITÉ À LA FRANÇAISE : UN CHAUVINISME SUICIDAIRE

Culturellement prédisposé à intervenir massivement dans le secteur économique, l'État français a conservé la main-mise sur le secteur de l'industrie de défense depuis son avènement jusqu'à très récemment, où son contrôle a fini par s'éroder et se transformer en influence majeure<sup>14</sup>. Détenteur d'un capital industriel majeur en Europe, les gouvernements successifs ont longtemps érigé cette capacité comme un joyau national en assurant la tutelle administrative et en abreuvant le secteur de crédits, sans pour développer leur compétitivité structurelle comme l'illustre la situation financière précaire des deux grands groupes français DCN et GIAT Industries.<sup>15</sup> Ce protectionnisme sentimental plus que pragmatique vis-à-vis de ses concurrents et partenaires européens a conduit la France, comme d'autres pays d'Europe à adopter des politiques d'armement privilégiant le maintien des compétences et des emplois sur le territoire national, en dépit des possibilités de coopérations offertes en Europe. A cet égard, Joel Johnson, membre de la *Aerospace Industries Association*, se fait le porte-voix de nombreux observateurs américains avertis : « it is not unusual to hear U.S. industrialists comment privately, and at times publicly, that Europe doesn't have a defense procurement policy, it has a defense

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 33.

Tout en acceptant de mener des opérations d'ouverture du capital des entreprises publiques à des actionnaires industriels privés, l'État reste un acteur principal du secteur des industries d'armement. Il détient toujours 33.4 % de Thales, 15 % d'EADS, 97 % de SNECMA, 99 % de la SNPE, 100 % de GIAT Industries et de DCN. (information relevé au printemps 2003).

<sup>15</sup> Voir le communiqué du conseil des ministres du 3 juillet 1996 [http://www.elysee.fr/elysee/francais/salle\\_de\\_presse/communiqués\\_du\\_conseil\\_des\\_ministres/1996/juillet/communiqué\\_du\\_conseil\\_des\\_ministres\\_du\\_03\\_07\\_1996.624.html](http://www.elysee.fr/elysee/francais/salle_de_presse/communiqués_du_conseil_des_ministres/1996/juillet/communiqué_du_conseil_des_ministres_du_03_07_1996.624.html); Internet consulté le 12 avril 2005.



jobs policy. »<sup>16</sup> Il n'est donc pas étonnant de voir aujourd'hui deux avions de combat européens aux performances similaires (*Eurofighter* et *Rafale*), le premier étant d'ailleurs « plus européen » que le second par le nombre de partenaires associés, entrer en service opérationnel côte à côte dans l'espace de défense européen et se livrer bataille par ailleurs sur les marchés d'exportation en Europe et ailleurs. Cette exclusivité française a sans aucun doute permis à l'industrie aéronautique nationale de conserver ses attributs de puissance à renforts de milliards de francs. Mais cette approche est aujourd'hui désuète comme l'attestent les récentes orientations politiques dans ce secteur où l'expression « partenariat stratégique » a remplacé celle de « tutelle administrative ». <sup>17</sup>

Ces nouvelles orientations cristallisées dans le *Livre Blanc de la Défense* ont ouvert la voie à un rapprochement du client étatique et des industriels français et européens dans une stratégie s'inscrivant résolument dans le long terme et visant à satisfaire les forces armées tout en renforçant le tissu industriel européen :

La création d'une Europe de la défense est pour l'industrie un impératif et une chance. L'Europe sera longue à construire et sa géométrie pourra évoluer au fil du temps. Sans attendre, États et industriels doivent s'engager dans une série d'actions concrètes et volontaristes destinées à prolonger les premiers résultats obtenus.<sup>18</sup>

Sur le plan de la conduite des programmes, cette nouvelle approche incite l'État à ne plus jouer au simple donneur d'ordre et au pourvoyeur de fonds, mais plutôt à s'intégrer dans

---

<sup>16</sup> Joel Johnson, "The United States : Partnerships with Europe" extrait de *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s* sous la direction de Ethan Kapstein (Lanham : University press of America), 1992. p. 113.

<sup>17</sup> Hélène Masson, *La consolidation des industries de défense européennes....* p. 34.

<sup>18</sup> France Livre Blanc de la Défense Nationale..., p. 120.

le processus d'équipement des forces armées en prenant en compte la pérennité et la vitalité des capacités industrielles. Ce rôle incombe essentiellement à la Délégation Générale de l'Armement (DGA). En multipliant les structures et équipes intégrées étatiques et industrielles, en renforçant le dialogue entre clients et fournisseurs, le double objectif visé par les pouvoirs publics doit permettre de satisfaire le client tout contribuant à la compétitivité des entreprises françaises et européennes.

Dans le cadre de la consolidation des industries de défense en Europe, ceci s'est traduit par un nouvel élan de coopération où la France a souvent joué un rôle moteur dans la mise en place de programmes structurants, tels que l'*A-400 M* ou plus récemment l'*Euromale*<sup>19</sup>, et parfois même en cédant une expertise unique en Europe au profit de la création d'un pôle européen sur le sol d'un partenaire étranger, illustrant ainsi une politique de compromis entre l'exclusivité nationale et l'intérêt européen. La Lettre d'intention signée par six partenaires européens (LoI)<sup>20</sup> ou le rôle de l'Organisation

---

<sup>19</sup> Michel Cabiroi, « Le gouvernement force EADS et Dassault à s'allier », La Tribune; <http://www.latribune.fr/Dossiers/eads.nsf/Docs/WebI IDC 1256F720054D4CEC 1256EC60 010D33A?OpenDocument>; Internet; consulté le 04 mars 2005

Au-delà de ces deux programmes, l'alliance entre les deux rivaux est révolutionnaire. Car, là où plusieurs ministres ont échoué à rapprocher EADS (auparavant Aerospatiale-Matra) et Dassault, Michèle Alliot-Marie a réussi l'impossible. Selon elle, EADS et Dassault ont "*signé un accord fondateur sur les drones, Male et UcaV, qui préfigure l'avenir de l'industrie européenne des avions militaires, de combat et de reconnaissance*".

<sup>20</sup> La lettre d'intention (*Letter of Intent – LoI*), signée le 6 juillet 1998 par les ministres de la Défense des six pays principaux producteurs d'armement en Europe (Allemagne, France, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Suède), offre un cadre commun pour mettre en place un environnement favorable à une industrie de défense intégrée. Cette lettre d'intention faisait suite à la déclaration des chefs d'État et de gouvernement du 8 décembre 1997 qui s'étaient engagés à adapter leurs politiques nationales pour faciliter la consolidation de l'industrie aéronautique et de défense en Europe. Les principes définis dans la lettre d'intention ont été transcrits dans un accord cadre signé le 27 juillet 2000 à Farnborough. Le décret d'application (n° 2001-1075 du 16 novembre 2001) en a été publié au JO n° 268 du 18 novembre 2001. L'accord cadre est juridiquement contraignant ayant valeur de traité international. La lettre d'intention et l'accord cadre constituent ce qui est couramment appelé le processus LoI. L'accord cadre de la LoI est en vigueur dans les six pays signataires depuis le 2 octobre 2003

conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAr)<sup>21</sup> dans laquelle la France participe activement sont autant d'illustrations du virage pris par les autorités françaises.

Enfin, le soutien diplomatique, militaire et financier à l'exportation s'est lui aussi accru ces dernières années, grâce à une intensification du rôle des différents acteurs étatiques. C'est ainsi que les forces aériennes françaises ont multiplié les exercices et échanges conjoints avec des clients potentiels aux quatre coins du globe, en drainant une partie sensible de ses propres ressources opérationnelles au-delà de la métropole. Les transferts de technologie et de compétences industrielles ont commencé, eux-aussi, à voir le jour même, si ce concept reste légitimement encore timide pour des raisons de sécurité nationale, ce que le gouvernement britannique a su palier en mettant en place de mécanismes innovateurs et une politique d'armement pionnière en Europe.

## **LE PRAGMATISME BRITANNIQUE : EFFICACITÉ CONTRE SOUVERAINETÉ**

Il n'y a pas de chauvinisme comme tel dans la politique industrielle britannique, mais les outils mis en place pour promouvoir l'intérêt national n'en sont pas moins efficaces.

Reconnaissant les enjeux de préserver un tissu industriel national puissant dans un

---

<sup>21</sup> En décembre 1995, la France et l'Allemagne ont décidé de progresser ensemble et de mettre en œuvre de nouveaux principes de coopération, dits de Baden-Baden, dans le cadre d'une structure d'armement franco-allemande. Le Royaume-Uni et l'Italie ont très rapidement adhéré à cette démarche. Fondé sur ces principes, l'Organisme conjoint de coopération en matière d'armement (OCCAr) a été créé le 12 novembre 1996 par la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie. A la suite de l'échec du rattachement de l'OCCAr à l'UEO, les États fondateurs ont signé une convention le 9 septembre 1998 afin de lui conférer la personnalité juridique. Celle-ci est acquise depuis l'entrée en vigueur de la convention, le 28 janvier 2001, qui dès lors, transforme l'OCCAr en Organisation conjointe de coopération en matière d'armement dont l'objet est de conduire certains programmes d'armement communs. La Belgique y a adhéré le 27 mai 2003.

marché de plus en plus ouvert et une compétition sous-tendue plus féroce, l'habileté et la créativité britanniques ont permis d'absorber les investissements étrangers dans ce secteur industriel tout en gardant la maîtrise des choix stratégiques en faveur de leurs intérêts. En termes de coopération industrielle, les Britanniques sont les précurseurs européens du partenariat stratégique, et notamment outre-atlantique, les plaçant dans une position singulière dans une Europe continentale plus protectionniste de ses acquis. Les Anglais ont ainsi mis en place la fameuse *Golden Share* ou « action spécifique » leur offrant ainsi un contrôle sur le statut des entreprises stratégiques (assorti d'un droit de veto), ainsi que sur la représentation nationale aux postes clefs de direction, et un contrôle sur l'actionnariat étranger. Grâce à ces modalités, le *Ministry of Defence* britannique (MoD) « [...] vise à rendre plus attractives les entreprises britanniques concernées et à leur laisser la voie libre pour de futures alliances transnationales, tout en préservant les intérêts britanniques de sécurité nationale. »<sup>22</sup> Si l'on isole les activités aéronautiques civiles, cette stratégie s'est avérée payante dans le cas de BAE Systems qui se retrouve 3<sup>ème</sup> industrie de défense au monde en chiffre d'affaire derrière Lockheed Martin et Boeing.<sup>23</sup> Ce palmarès résulte essentiellement d'une conquête victorieuse de parts de marchés grâce aux multiples partenariats développés par l'entreprise en Europe et aux États-Unis. Ainsi, en 2001, BAE Systems compte un cinquième de ses employés sur le sol américain, alors qu'elle n'en a qu'un dixième sur l'Europe continentale. Par voie de conséquence, le produit de ses ventes aux États-Unis est nettement supérieur à celui

---

<sup>22</sup> Héléne Masson, *La consolidation des industries...*, p. 29.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 87.

enregistré dans le reste de l'Europe<sup>24</sup>. Cette ouverture des frontières à la participation étrangère, que d'autres Européens dénonceraient d'ingérence eût égard à la portée régaliennne de ces industries, est bien plus subtile qu'elle n'y paraît puisqu'elle s'apparente à un « nationalisme à la Britannique » : le cas de Thales, détenu majoritairement par le France en terme de capital et d'emplois générés<sup>25</sup>, est symptomatique de la « britannisation » d'une entreprise française. En effet la politique industrielle de défense britannique, il est clairement statué que toute entreprise (anglaise ou étrangère) générant des richesses, de l'emploi, des technologies ou du savoir sur le sol britannique est considéré comme industrie de défense britannique : « The UK defence industry embraces all defence suppliers that create value, employment, technology or intellectual assets in the UK. This includes both UK and foreign-owned companies. »<sup>26</sup>

Fondamentale pour la santé des entreprises, la conquête anglaise des marchés ressemble étrangement à une lente et douce absorption de capacités étrangères sous la bannière anglaise, qui n'est pas sans rappeler une certaine habileté anglaise dans l'expansionnisme distingué, vestige d'un impérialisme déchu. Or, cette ouverture à l'actionnariat et aux marchés étrangers n'est pas le fruit d'une politique d'armement permissive, mais plutôt d'une politique d'équipement contraignante, sous l'appellation de *best value for money* qui a forcé les entreprises à la coopération étrangère sous contrôle rapproché du gouvernement grâce à sa *Golden Share*. C'est bien le pragmatisme qui est à l'origine de

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 84. En 2001 BAE Systems emploie 119 000 personnes dans le monde dont 70 au Royaume-Uni, 25 000 aux Etats-Unis et 15 000 en Europe continentale. Son CA en au Royaume-Uni est de 2275 M€, 2737 dans le reste de l'Europe et 4248 aux États-Unis et au Canada.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 81. Thales compte en 2001 62494 emplois dont 54% en France et 18% au Royaume-Uni

<sup>26</sup> The Ministry of Defence Policy Papers, Defence Industrial Policy, Paper n°5, Ministry of Defence UK, October 2002, p. 4. cité dans Hélène Masson *La consolidation des industries...*

cette dynamique politico-industrielle pionnière en Europe où le partenariat entre le client étatique et le pourvoyeur privé est magnifié afin de garantir un *Smart Procurement* favorable à chaque acteur.

Toute approche innovante comporte inévitablement des risques, et celui qui pèse le plus sur le tissu industriel de la défense britannique est évidemment celui de la perception de l'identité de ce secteur stratégique comme l'atteste la répartition du capital du BAE Systems détenu par une majorité d'étrangers. C'est probablement ce qui a conduit le ministre de la défense Geoffrey Hoon à *remettre en cause la nationalité britannique de BAE System*. Pour contrer le monopole du champion anglais des systèmes de défense dans l'appel d'offre des futurs porte-avions britanniques, Geoffrey Hoon contestera en effet publiquement la nationalité de BAe pour justifier sa préemption envers le Français Thales.<sup>27</sup> Cet épisode n'est pas sans rappeler que l'ouverture du capital des industries de défense et la mondialisation des marchés offrent davantage de pouvoir d'influence aux entreprises sur les politiques d'armement des gouvernements.

Entre la frilosité française et sa préférence pour l'eurocentrisme, et la création d'un tissu industriel « euro-américain » au centre duquel se place le Royaume-Uni, les États-Unis, libres de toutes contraintes liées aux intégrations multinationales, disposent de passerelles mercatiques toutes désignées qu'offre le désordre du paysage industriel européen.

---

<sup>27</sup> Hélène Masson, *La consolidation des industries...*, p. 32.

## LA FORTERESSE AMÉRICAINNE

Opérant de multiples formes de soutien, les gouvernements américains ont traditionnellement fait de ce secteur une véritable forteresse, disposant de tous les attributs structurels et financiers ainsi que le soutien juridique nécessaire au maintien de son statut de leader mondial : « US companies operate in the world's single largest home market and benefit from a highly supportive operating framework which is designed to underpin a declared policy aim to maintain US supremacy in aerospace. »<sup>28</sup>

Acteur victorieux et dominant des guerres mondiales du 20<sup>ème</sup> siècle, les États-Unis ont patiemment étouffé leurs rivaux soviétique, dans une course aux armements insupportable pour l'économie nationale de l'URSS. Cet épisode glorieux pour les Américains a non seulement révélé la portée de l'industrie de défense, dépassant les enjeux économiques pour jouer un rôle stratégique déterminant, mais il s'est aussi incrusté dans une culture de dominance globale où la supériorité technologique et militaire est devenue un facteur fondamental du triomphalisme américain.

Pour Ethan Kapstein, le pouvoir émanant de cette capacité industrielle ne fait aucun doute dans le cas des États-Unis : « The coming America domination of the arms trade will provide policymakers in Washington with tremendous opportunities to shape the international economic and security environment [...] »<sup>29</sup> Comme le décrivait déjà en 2001 Gordon Adams sur les coopérations transatlantiques dans le secteur industriel de la défense, cet édifice repose sur trois ressources majeures, soit le budget, les hautes

---

<sup>28</sup> Rapport à la commission européenne, *Strategic Aerospace Review for the 21<sup>st</sup> century...*, p. 8.

<sup>29</sup> Ethan Kapstein. *America's Arms Trade Monopoly*, Foreign Affairs, (June 1994): p. 3.

technologies et les capacités industrielles.<sup>30</sup> Le budget de la défense américaine atteint 380 milliards de dollars en 2003, ce qui représente le double de l'effort européen en la matière, et devrait atteindre 480 milliards de dollars d'ici 2007.<sup>31</sup> En augmentation de constant depuis quatre ans, ce soutien financier est encore plus manifeste à propos du secteur de la recherche et du développement (R&D) qui dispose de 58.6 milliards de dollars, ce qui est de nature à creuser davantage le fossé technologique avec une Europe moins disposée à investir à long terme<sup>32</sup>. Or, ce fossé technologique n'est pas tant au niveau des technologies brutes dont le marché tend lui aussi à se globaliser et se civilianiser, mais davantage dans l'exploitation qui est faite de ces technologies selon le fameux concept de Révolution dans les Affaires Militaires (RMA)<sup>33</sup>. Le fossé technologique est avant tout un « RMA gap » pour Gordon Adams, car les Américains ont réussi à développer des synergies là où les Européens luttent encore :

The discriminator between the United States and the Europeans has been the existence of defense contracting firms and defense investments that allow Governments to exploit commercial technologies in military platforms and capabilities. This is where the real gap between Europe and the United States lies.<sup>34</sup>

---

<sup>30</sup> Gordon Adams, Christophe Cornu, Andrew D. James, *Between cooperation and competition : the transatlantic defense market*. Chaillot Paper 44, edited by Birkard Schmitt Jan 2001. p. 8-12. <http://www.iss-eu.org/chaillot/chai44e.html>; Internet; consulté le 15 février 2005.

<sup>31</sup> Hélène Masson, *La consolidation des industries...*, p. 36-37.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>33</sup> Revolution in Military Affairs

<sup>34</sup> Gordon Adams, Christophe Cornu, Andrew D. James, *Between cooperation and competition ...* p 15.



Le troisième pilier repose sur le tissu industriel dont la consolidation des années 1990 a bouleversé le paysage suite à l'émergence de véritables pôles capacitaires intégrés en forteresse par l'entremise de l'Administration Clinton :

The result was the fairly rapid emergence of four major aerospace firms: Northrop Grumman, Lockheed Martin, Boeing, and Raytheon. ... The American government played a role in this process, easing the enforcement of anti-trust laws and subsidizing contractors for the costs of consolidation in proportion to the savings that would result to the Government.<sup>35</sup>

Le gouvernement apparaît très clairement comme le maître d'œuvre dans l'élaboration des trois piliers, faisant de lui le véritable architecte de cette forteresse grâce à une politique protectionniste, notamment dans le domaine des IAD. Pour protéger cette capacité stratégique, des remparts organisationnels, juridiques, administratifs, et commerciaux agissent comme autant de verrous et d'obstacles sous contrôle du gouvernement, pour empêcher l'accès intérieur :

“Fortress America” has long been a major obstacle to a more open transatlantic defense market. The US military services and the Defense Department leadership, while aware of the Allies' needs and concerns, tend to give them second place, resist the acquisition of European defense material, discount the capabilities of European military forces and as a result resist the notion of incorporating European views into the US military strategy planning process.<sup>36</sup>

Si le gouvernement apparaît comme l'instigateur de ces obstacles, la mise en œuvre de chacun des verrous est assurée par différents organismes, faisant des remparts une

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 21.

structure alambiquée et *de facto* impénétrable de l'extérieur. Au sommet de ces remparts, on peut ainsi apercevoir le Département de la Défense américain (DoD) dont l'autonomie dans ce domaine ne fait que décupler son effet<sup>37</sup>, les multiples mécanismes freinant les investissements étrangers tels que le Committee on Foreign Investment in the United States (CFIUS)<sup>38</sup> illustré par l'épisode malheureux de Thomson CSF en 1992 ou enfin les procédures de contrôle des exportations de matériels et des informations qui s'ajoutent comme une couche de défense supplémentaire.<sup>39</sup> Cette forteresse s'est non seulement consolidé ces dernières années mais elle a aussi vocation à se développer davantage en absorbant ses partenaires : « Equally important, the evolution of American defense policy and industrial consolidation is pushing towards greater transatlantic integration and a stronger “fortress America”. »<sup>40</sup>

---

<sup>37</sup> Gordon Adams, Christophe Cornu, Andrew D. James, *Between cooperation and competition ...*, p22. Some of the DoD's resistance to a more integrated transatlantic defence industry regime stems from a reluctance in the military services to consider European solutions to US military requirements or to develop joint programmes across the Atlantic. To achieve interoperability, the American military services would prefer the Europeans to buy American equipment, such as the JSTARS aircraft for airborne ground surveillance, rather than create new joint programmes or buy European equipment. As force and hardware requirements are set in the Pentagon it is generally difficult for the European Allies to penetrate this planning process or for European hardware manufacturers to qualify as potential bidders for contracts. As a result, transatlantic cooperation on hardware or industry relations is hard to achieve, and sales volumes from Europe to America are consistently low.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 22. The prospect of a CFIUS review itself, combined with a charged political atmosphere, can make some transactions impossible. This was the case, most prominently, with the 1992 effort by government-owned, French defence electronics firm Thomson-CSF (now Thales) to buy the Vought Aerospace subsidiary of the LTV Corporation. The debate over this proposed acquisition was acrimonious, focusing both on the competitive implications of introducing another defence electronics firm into the US market and on the risks of third-country transfer of American technology via the parent French company and its French government owner. Thomson was, in the end, deterred from pursuing its acquisition effort, shortly before it faced the CFIUS review, in the expectation that the review was likely to lead to a negative recommendation.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 4.

A cet égard, le programme d'armement *Joint Strike Fighter* cristallise parfaitement les trois attributs fondateurs de cette forteresse en magnifiant le soutien gouvernemental du programme, en faisant appel aux technologies duales les plus sophistiquées et en galvanisant les capacités industrielles les plus puissantes du monde. Est-ce que l'ouverture de la porte est annonciatrice d'échanges équitables ou est-ce que la forteresse a besoin d'expansion pour se renforcer ?

### **LE JOINT STRIKE FIGHTER ou *L'EMBLÈME DE LA PUISSANCE AMÉRICAINE***

One engineer who has worked around the JSF program for many years observed that its size and significance can be compared to the intercontinental ballistic missile (ICBM) project of the 1950s. It is not much of an exaggeration.<sup>41</sup>

Certains se souviendront que le programme ICBM mènera, 40 ans plus tard, les États-Unis au sommet du podium stratégique en annihilant toute velléité soviétique de poursuivre une quelconque course aux armements. Cette analogie, même si elle n'est que le fruit d'une analyse sommaire, révèle l'ambition et les enjeux afférents de ce programme mobilisateur. Pour des observateurs, tels que Bill Sweetman, participant à la *Jane's International Defense Review*, « the project is revolutionary, in a number of ways, and, like the ICBM, threatens established empires and ways of doing business. »<sup>42</sup> Le *Joint Strike Fighter* représente l'« état de l'art » du savoir-faire et de la puissance américaine dans le domaine de l'aéronautique de défense; objet d'un soutien

---

<sup>41</sup> Bill Sweetman, *Joint Strike Fighter*. (Osceola USA : MBI publishing, 1999), p. 47.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 48.

gouvernemental déterminant, ce programme fédérateur et structurant dépasse les enjeux militaires, comme le stipulent les communiqués officiels. Système d'arme le plus coûteux que les États-Unis n'ont jamais entrepris,<sup>43</sup> le JSF est véritablement emblématique de cette stratégie de domination politico-industrielle, à en juger par les rapports du General Accounting Office : « if the JSF dominates the market for tactical aircraft as DOD expects, companies that are not part of the program could see their tactical aircraft business decline. »<sup>44</sup> Cette simple phrase relie très clairement le ministère de la défense américain et la stratégie de domination commerciale, dont le succès aura pour conséquence probable l'annihilation des concurrents étrangers détenteurs de cette capacité industrielle stratégique. Pour garantir le succès d'une telle entreprise, les États-Unis ont mis en place un arsenal de moyens à la mesure de leur puissance. A l'horizon 2027, le coût prévisionnel du programme est de 220 milliards de dollars pour le développement et l'acquisition d'environ 3000 appareils.<sup>45</sup> L'ambition affichée pour les ventes à l'exportation est aussi faramineuse, puisque les prévisions sont de l'ordre de 2000 à 3500 avions. Les caractéristiques de ce système d'arme le distinguent des autres programmes d'avions de combat, tant par la polyvalence de la plate-forme, l'emploi de technologies furtives et l'utilisation de technologies duales, la pluralité des concepts d'emploi qui destine le chasseur tant pour les opérations aéronavales, aériennes et dans des applications plus restreintes pour le Corps des Marines. Les attributs du programme dénotent une concentration d'efforts inédite dans un programme d'avion de chasse,

---

<sup>43</sup> Rapport du GAO, *Joint Strike Fighter Acquisition: Observations on the Supplier Base*, GAO-04-554, May 3, 2004; <http://www.gao.gov>; Internet Internet; consulté le 01 mars 2005.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>45</sup> Christopher Bolkcom, *Joint Strike Fighter : Background, Status, Issues*. Congressional Research Service Report for Congress Update January 11, 2002. p 6. <http://www.fas.org/asmp/resources/govern/crs-rl30563.pdf>; Internet; consulté le 21 février 2005.

vainqueur d'une compétition opposant deux démonstrateurs technologiques, le X-32 de Boeing et le X-35 de Lockheed Martin. Le JSF de Lockheed Martin a pour vocation de remplacer l'ensemble des chasseurs bombardiers des forces armées américaines en faisant appel aux technologies les plus sophistiquées, notamment la furtivité, pour un coup néanmoins inférieur à ses concurrents moins performants. Dans son étude exhaustive de la participation des pays européens au programme JSF<sup>46</sup>, Hélène Masson replace la genèse du programme dans son contexte historique : à une époque où laquelle chaque pays tente de récolter les dividendes de la fin de la guerre froide, le DoD doit justifier un programme coûteux et ambitieux sur le plan technologique, alors que l'URSS n'est plus dans la course. La menace va se muer en motif, l'adversaire en concurrent, puisque ce sont désormais les Européens et leurs programmes d'avions de combat (*Eurofighter*, *Gripen* et *Rafale*) qui seront désignés comme compétiteurs ou selon la dénomination américaine les « Gray Threats ». <sup>47</sup> Outre les arguments en faveur des alliances et de l'interopérabilité, le JSF est présenté officiellement comme l'outil de domination technologique, le facteur d'érosion des programmes européens actuels et enfin l'obstacle absolu à toute future collaboration européenne dans ce segment. <sup>48</sup>

Programme aéronautique phare aux caractéristiques financières, capacitaires, technologiques et organisationnelles à la mesure de la puissance industrielle et militaire américaine, le programme comporte *de facto* des risques majeurs auxquels ont été associées les industries dès la phase de conception (démonstrateurs X-32 et X-35), ainsi

---

<sup>46</sup> Hélène Masson, *Participation des pays européens au programme JSF et conséquences pour l'Europe de l'Armement*, Rapport final de la Fondation de Recherche Stratégique, Janvier 2004. 147 pages. <http://www.defense.gouv.fr/sites/das>; Internet; consulté le 13 mars 2005.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 29.

que des partenaires étrangers pour le financement à des niveaux divers. Aucun programme d'avions de chasse n'a débuté avec une prévision de commande supérieure à 3000 unités<sup>49</sup>, ce qui en augmente les risques, surtout lorsque l'on sait que le coût de revient dépend du nombre d'appareils vendus. Selon les estimations du DoD, le coût unitaire oscille entre 31 et 38 M\$ suivant la version, ce qui est inférieur au coût des chasseurs de dernière génération de type *Typhoon* et *Rafale*. Le coût de revient par avion est d'environ 73 M\$<sup>50</sup> selon une analyse du Congrès datant de 1997.<sup>51</sup>

Pour Christopher Bolkcom la magnitude industrielle, technologique et militaire de ce programme soulève quatre interrogations majeures de portée politique : (1) la pertinence du besoin opérationnel, (2) l'opportunité du moindre coût pour un programme si ambitieux, (3) la faisabilité d'une plate-forme répondant aux besoins de chaque service et enfin (4) les implications pour la base industrielle de défense américaine.<sup>51</sup>

Cet essai montrera que ces enjeux nationaux sont aussi des enjeux pour l'Europe, (1) car le JSF ne répond pas à un besoin opérationnel identifié au sein des nations européennes, (2) le coût de cet appareil ne semble pas maîtrisé et implique trop de risques dans le cadre d'un budget de défense européen inférieur à celui des États-Unis, (3) les coûts sous-tendus par les spécifications opérationnelles américaines (et notamment la pluralité des variantes du JSF) obéreront les budgets d'équipement des forces européennes dont les

---

<sup>49</sup> Christopher Bolkcom, *Joint Strike Fighter : Background, Status, Issues...* p. 4.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 14. The Joint Strike Fighter program poses a number of policy issues concerning (1) the need for such new aircraft to cope with future military threats, (2) the affordability of this program in its full-scale development and production phases after 2000, (3) the feasibility of such a joint-service approach to diverse service requirements, and (4) the implications for the U.S. defense industrial base.

besoins ne sont pas identiques, (4) que les implications pour la Base Industrielle de Défense (BID) européenne sont majeures puisqu'elles voient aujourd'hui des crédits de développement investis en partie aux États-Unis, demain des crédits d'acquisition profiter essentiellement aux entreprises américaines.

## CHAPITRE II

### LES RELATIONS TRANSATLANTIQUES : UNE COMPÉTITION INÉGALE

#### ENTRE COOPÉRATION ET COMPÉTITION : L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE DE DÉFENSE OU LE PARADOXE DES LIENS TRANSATLANTIQUES

Si l'intérêt national est déterminant dans le secteur de l'industrie de défense, engageant les gouvernements à préserver leur capacité de production sur leur territoire, les logiques de marché, le volume des investissements et la maîtrise des hautes technologies agissent comme des forces centrifuges poussant les industries vers des partenariats incontournables :

In nearly all industrial states [...] public officials have used protectionism measures to maintain and stimulate indigenous defence firms, and to ensure that some military-industrial capability rests on national soils. At the same time, the defence industries, like their high-technology counterparts on the commercial side, have formed complex global networks through joint-ventures, corporate alliances and offset purchase arrangements. These networks enable defence firms to access foreign markets, technologies, and capital.<sup>52</sup>

---

<sup>52</sup> Ethan Kapstein, "Explaining Arms Collaboration", extrait de *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s ...*, p. 3.



Cette citation révèle tout le paradoxe qui oppose la souveraineté d'un pays à la logique de marché dans les affaires de défense. Cette réalité oblige souvent les gouvernements à adopter des politiques industrielles variables, parfois contradictoires, oscillant entre protectionnisme et coopération, au gré de la conjoncture géopolitique internationale, mais aussi politico-économique. Une rétrospective historique de la coopération transatlantique en matière d'armement permet d'illustrer cette réalité.

## **RAPPEL HISTORIQUE DU PARTENARIAT INDUSTRIEL TRANSATLANTIQUE**

Dans sa revue historique du partenariat stratégique transatlantique, Joel Johnson montre que la coopération industrielle dans ce domaine fut dans un premier temps essentiellement motivée par des impératifs militaires de niveau stratégique et tactique :

As allied forces prepared for war, particularly with respect to the Central European theatre, it became fairly obvious that the logistics of conducting such warfare would be enormously simplified if forces fighting side by side could use the same type of fuel, ammunition and even parts.<sup>53</sup>

Mais cette coopération visait aussi à renforcer les capacités industrielles des alliés occidentaux des Américains dans leur confrontation avec le bloc de l'Est « [in] encouraging the restoration of European industries, including defense industrie. »<sup>54</sup> Ainsi,

---

<sup>53</sup> Joel Johnson, "The United States : Partnerships with Europe" extrait de *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s* ...p 105.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p 107.

de la livraison de matériel de guerre, on est progressivement passé à la production sous licence tel que le F-86 Sabre et le F-104 Starfighter, puis à l'élaboration de programmes d'armement conjoints, le plus souvent bilatéraux. Cette approche bilatérale au cas par cas ne tarda pas à montrer ses effets pervers comme celui d'empêcher l'intégration militaire sur le plan des capacités militaires et industrielles, au contraire de l'objectif annoncé :

« They [bilateral programs] did not encourage collective European activity per se, and in fact by supplying different weapons systems and helping individual national arms industries, may well have had the opposite effect. »<sup>55</sup>

Sous la chape de l'OTAN, la coopération industrielle ou commerciale fut souvent matérialisée par des accords ou des ententes de principes bilatérales (MOU) entre un pays européen et les États-Unis, afin de créer des passerelles d'échanges entre le pôle américain et ses partenaires européens. Pourtant, comme le mentionne Joel Johnson, si le cadre des échanges ainsi mis en place était équitable sur les plans commercial, juridique et technologique, le déséquilibre induit par la nature du marché et des capacités industrielles américaines ne pouvait que pénaliser les Européens dans leur tentative d'érection d'une capacité industrielle de défense unifiée :

If the bilateral armaments street were paved identically (including transparent and fair procurement systems and an open technology transfer regime), it is almost unconceivable the traffic levels would be the same. The United-States, with its much larger research budgets and greater procurement of individuals weapons systems, would almost certainly dominate defence trade with Europe.<sup>56</sup>

---

<sup>55</sup> *Ibid.*, p 108.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p 113.

En fait, la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle a donné lieu à un partenariat politico-industriel entre les États-Unis et certaines nations européennes, inédit dans l'histoire du Monde moderne. Pourtant, la noblesse des motifs invoqués, propre à la nécessité d'une défense collective efficace dans le cadre d'une alliance stratégique majeure, n'a pu se transcrire en réalité opérationnelle sur le plan militaire : les nations européennes ont fait leur propre constat d'échec lors des opérations du Kosovo en offrant une prestation médiocre de leur puissance militaire collective en soutien de l'effort américain, mettant fin aux illusions que l'OTAN et ses nations contributrices pouvaient projeter une puissance militaire majeure sans l'aide des États-Unis.. Sur le plan opérationnel, on peut *de facto* reconnaître que l'objectif américain d'intégration des forces européennes de l'OTAN fut un échec, tout du moins dans le cadre des conflits dans les Balkans, comme le démontre une synthèse des débats au Congrès américain sur l'OTAN et la PESD menée par Institut des Relations Internationales et Stratégiques (l'IRIS) : « La tragédie yougoslave, et les implications de l'OTAN ont révélé les faiblesses des Alliés européens, tant au niveau des décisions qu'au niveau des capacités militaires. »<sup>57</sup> Cette disparité des efforts et ce manque de synergies furent, eux –aussi, identifiés sur le plan industriel avant même le Kosovo, tel que le prédisait déjà Joel Johnson à propos des effets pervers sous-tendus par les accords bilatéraux et les programmes bilatéraux.

Selon l'analyse de Joel Johnson et puisque l'agrégation cohérente des capacités européennes fut un échec au regard des espoirs que véhiculait l'OTAN, il semble donc

---

<sup>57</sup> Barthélémy Courmont, *Les débats au Congrès sur l'OTAN et sur la PESD*, Rapport de l'IRIS, novembre 2002. p 3. <http://www.defense.gouv.fr/sites/das/dossiers>; Internet; consulté le 04 février 2005.

que la coopération bilatérale industrielle avec les États-Unis, et même dans un cadre juridique équitable, soit contraire aux intérêts stratégiques de l'Europe et des États-Unis, puisqu'elle ne garantit en rien l'efficacité opérationnelle des Européens tout en minant leurs capacités industrielles de défense.

Comme le montre l'histoire récente, le partenariat industriel transatlantique est largement influencé par l'environnement de sécurité international. En outre, d'autres règles distinctes ou « forces centrifuges », regroupées sous l'appellation de « logiques des marchés », régissent l'évolution de cette collaboration.

### **LES LOGIQUES DE MARCHÉ**

Parce qu'elle produit des matériels très coûteux magnifiant l'« état de l'art » technologique, la survie de l'industrie aéronautique de défense repose sur trois piliers. Dans un premier temps, l'accès aux marchés conditionne directement l'évolution de la taille de l'entreprise. Deuxièmement le capital et les risques associés ne peuvent être supportés seuls par les compagnies. Enfin l'accès aux hautes technologies est un pré-requis obligatoire aux activités de développement de cette industrie. Dans ces conditions et lorsque l'environnement et les ressources nationales ne sont plus favorables, les coopérations s'imposent d'elles-mêmes malgré la frilosité des acteurs vis-à-vis du partage des compétences et des bénéfices :

They [defense companies] become involved in international cooperative activity only if they see real advantages related to increasing market access, reducing risk, obtaining capital at

better rates, and gaining technology without having to pay development costs.<sup>58</sup>

### **L'accès aux marchés**

La congruence de la taille l'entreprise avec le volume du marché accessible ne souffre aucune latitude dans le cadre de la production de matériels aéronautiques civils et militaires. En effet, la proportion des investissements en développement, le coût et le cycle de production des matériels et la prégnance des carnets des commandes ne laissent que peu de marge aux entreprises. En conséquences, celles-ci sont contraintes d'innover en permanence pour pérenniser leurs acquis sans peine de réduire irrévocablement leur format. . En outre, parce que le savoir et le savoir-faire nécessaires sont hors-normes, les capacités et les compétences se perdent beaucoup plus vite qu'elles ne s'acquièrent. Aussi la taille du marché est le point de départ de toute stratégie industrielle dans ce secteur. Ce postulat oblige les acteurs à se lancer dans une quête permanente de nouveaux marchés par les voies commerciales classiques ou par d'autres moyens quand les stratégies commerciales sont insuffisantes.

Les compagnies américaines n'échappent pas à cette logique et ce, malgré la taille impressionnante de leur marché national, le plus gros du monde. Néanmoins ce marché n'est pas autosuffisant, ce qui est symptomatique de la dynamique inhérente à l'industrie de défense. Ainsi, 40% des acquisitions européennes en matériel de guerre s'opèrent aux États-Unis, ce qui n'est pas sans rappeler que l'aide américaine dans la restauration de

---

<sup>58</sup> *Ibid.*, p 106.

l'industrie de défense européenne profite encore aujourd'hui pour une large part aux industries américaines. La coopération avec des compagnies étrangères devient un vecteur nécessaire à la conquête des marchés dont dépend la santé des entreprises, qui n'hésitent pas à déjouer ou contourner les barrières juridiques en place pour atteindre leurs objectifs :

Car les entreprises américaines utilisent aussi le truchement de filiales ou de co-entreprises pour pénétrer le marché européen, suivre les évolutions technologiques et participer à des programmes industriels locaux, sans souffrir des barrières protectionnistes en vigueur sur le territoire américain.<sup>59</sup>

En revanche, la faible représentation des entreprises européennes sur le marché américain révèle, entre autres, la frilosité et une prise de conscience tardive des entreprises européennes (à l'exception de *BAE Systems*) quant aux bénéfices d'une approche focalisée sur les parts de marchés. A cet égard, il est probable que MBDA scrute à son tour le marché américain par l'entremise de son partenariat autour du JDAM américain en Europe. En outre, le partenariat industriel permet aussi de drainer des capitaux tout en minimisant les risques.

### **Le partage des risques et du capital**

Puisque les investissements et les risques associés sont majeurs, il devient naturel pour les entreprises de multiplier les partenaires afin de partager les risques et le financement.

---

<sup>59</sup> Rapport UEO, *La coopération transatlantique dans le domaine de la technologie de défense*, A/1883 du 30 novembre 2004. p 7. [http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions\\_ordinaires/sessions\\_ordinaires.php](http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions_ordinaires/sessions_ordinaires.php); Internet; consulté le 26 février 2005.

Durant l'ère nucléaire et la guerre froide où les capitaux abondaient, le tandem État – Industrie vivait une relation intime dans un cadre commercial international fragmenté favorable aux marchés nationaux. La diminution des crédits d'équipement en Europe et aux États-Unis au cours des années 1990, la croissance irréversible des coûts induits par des besoins opérationnels et des hautes technologies toujours plus ambitieux, et l'ouverture des marchés, ont contraint les entreprises à trouver de nouvelles sources de financement. L'ouverture du capital est apparue comme une conséquence logique et s'est imposée aux gouvernements incapables de financer seuls ces programmes d'armements trop coûteux pour le contribuable. Les fusions en groupes industriels sont devenues monnaie courante des deux côtés de l'Atlantique, l'Europe des entreprises s'unifiant d'ailleurs en réaction à l'intégration des capacités industrielles américaines. Cette évolution rapide est à l'origine d'un paysage industriel complexe où il devient difficile d'identifier la citoyenneté des compagnies, notamment en Europe. Aux États-Unis, la consolidation du secteur entre 1990 et 2001 a réduit de deux tiers le nombre de compagnies pour ne laisser place qu'aux « Quatre Grands » : Boeing, Lockheed Martin, Northrop Grumman et Raytheon<sup>60</sup>. Cette étape a été suivie de près en Europe avec la création du pôle aéronautique civil et de défense EADS, agglomérant aujourd'hui les capacités industrielles française, allemande et espagnole. En Europe et ailleurs, la complexité du tissu industriel et de la répartition du capital afférant interdit toute simplification quant aux intérêts purement nationaux<sup>61</sup>. L'arborescence des organisations, les ramifications des divers partenariats, les participations croisées de BAE, EADS et Thales au capital des différentes compagnies ou à des programmes conjoints font que la

---

<sup>60</sup> Hélène Masson, *La consolidation des industries de défense européennes...*, p 77.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p 76-89.

vente du système d'arme Eurofighter bénéficie à EADS, et à la France indirectement. Aussi les enjeux croisés et la forte proportion de l'actionnariat privé sont des facteurs dominants qui illustrent l'érosion du contrôle des États dans l'avenir des industries européennes dont un des enjeux majeurs est de satisfaire leurs actionnaires. Dans cette lutte pour la souveraineté de certaines capacités stratégiques, la maîtrise de hautes technologies offre un bon élément d'appréciation.

### **L'accès aux technologies**

L'accès aux hautes technologies détenues par des pays étrangers partenaires est le troisième motif poussant à la coopération industrielle. D'une part, les connaissances et l'expertise dans l'industrie de défense tendent à s'agglomérer autour de quelques pôles producteurs autour du globe. Si, naguère, de nombreux pays avaient la possibilité de développer un avion de combat avec leurs propres ressources, aujourd'hui les États-Unis, la France et la Russie sont les derniers capables de produire un avion de combat national de dernière génération. Demain, il est fort probable que seuls les Américains disposeront de ressources nationales suffisantes tant les coûts associés à ces programmes ne se justifient pas nécessairement en regard des besoins opérationnels et de l'évolution de la menace. Du reste, la défense de programmes aussi ambitieux devient difficile même aux États-Unis, comme le prouve l'actualité récente du F-22 décrite par le spécialiste Everest Riccioni<sup>62</sup>. Le transfert de technologies est peut-être aujourd'hui et certainement pour longtemps le domaine où se focalisent le plus les craintes afférentes à l'intégrité des

---

<sup>62</sup> Everest Riccioni, Description of our failing defense acquisition system A national tragedy- Military and Economic, rapport rédigé pour le Project On Government Oversight, 8 Mars 2005. <http://www.pogo.org/m/dp/dp-fa22-Riccioni03082005.pdf>; Internet; consulté le 04 avril 2005.



politiques de sécurité nationale. En effet, la supériorité technologique est depuis des siècles un élément constitutif de la supériorité militaire, même si les menaces asymétriques fragilisent aujourd'hui ce dogme. Aussi, le transfert de technologies s'accompagne le plus fréquemment de barrières, filtres et autres dispositifs juridiques afin d'en maîtriser le contrôle au niveau national. Comme la mentionne William Keller<sup>63</sup>, cette crainte est souvent justifiée car, si au niveau politique l'alliance accueille favorablement ce transfert dans une certaine mesure, le risque de voir cette technologie transiter par voie indirecte vers des nations hostiles aux intérêts américains freine notablement toute velléité de coopération lorsqu'il s'agit de technologies de pointe. La France, qui s'approvisionne parfois directement ou indirectement en technologies américaines au niveau d'équipementiers, est souvent montrée du doigt car ses matériels de défense représentent souvent une alternative à l'offre américaine. Mais le partenariat politico-stratégique ne trouve pas toujours son égal au niveau industriel et économique où la compétition fait rage : aucun partenariat stratégique n'échappe à ce conflit d'intérêts, pas même celui qui lie les Américains aux Anglais et il n'est en effet pas rare de voir s'opposer des matériels britanniques aux équipements américains dans les marchés étrangers. Dans ce contexte, chaque nation productrice d'armement a mis en place un arsenal d'outils juridiques afin d'encadrer chaque politique d'exportation d'armements et des transferts de technologies inhérents. La disparité totale de ces politiques d'armements nationales, ainsi que la nature différente des outils juridiques mis en place par chaque acteur, illustrent souvent le rôle que chaque État veut maintenir dans le cadre du contrôle de ce secteur industriel stratégique. De plus ces outils de contrôle juridique sont le dernier

---

<sup>63</sup> William Keller, cité dans Ethan Kapstein... p 87.

rempart des citadelles nationales derrière lesquels on peut encore mesurer les véritables intentions politiques de chaque pays, puisque c'est là que ces focalise l'ensemble des enjeux politiques, industriels, militaires et socio-économiques de chaque pays.

## **PERSPECTIVES GOUVERNEMENTALES : PRÉÉMINENCE DE L'INTÉRÊT NATIONAL**

### **Indépendance ou interdépendance?**

Dans une économie de marché toujours plus ouverte, il devenait normal que les industries de défense adoptent des stratégies en harmonie avec l'évolution du contexte international et notamment la mondialisation des marchés. Mais cette évolution, ou révolution, fut très tardive, en particulier en Europe comme nous le rappelle Warren A. Chin , qui relate les tentatives de contrôle du gouvernement britannique sous l'ère Thatcher dans la gestion interne des programmes d'armement, face à la spirale des coûts et des délais<sup>64</sup> et l'ouverture du capital aux acteurs internationaux. La tutelle étatique britannique sur les entreprises s'est alors aggravée conduisant selon l'auteur à faire un véritable constat d'échec de cette politique dans le cadre de la maîtrise des coûts et des délais. Dans un environnement international toujours plus compétitif, cette réforme britannique a évidemment pénalisé la compétitivité commerciale des industries de défense : « The erosion of commercial autonomy of the firm was a logical consequence of this trend. »<sup>65</sup>

---

<sup>64</sup> Warren A. Chin, *British Weapons Acquisition Policy and the Futility of Reform*. (UK : Ashgate, 2004), p. 39.

<sup>65</sup> *Ibid.*

Si la France n'a pas été épargnée par cette forme de politique protectionniste reconnue aujourd'hui comme étant l'ivraie de nombreuses industries de défense, l'ouverture du capital des industries de défense européennes ne fut pas liée à des facteurs endogènes. Au contraire, elle fut essentiellement établie en réaction à l'émergence du pôle industriel américain, lui aussi issue d'un agglomérat des différentes forces et ressources industrielles nationales. Or, en Europe, la constitution de tels agrégats, notamment dans l'aérospatiale, s'est inévitablement accompagnée de débats passionnés sur la notion d'indépendance de cette ressource régaliennne. Passant d'indépendance à une interdépendance européenne, le débat presque clos au niveau européen, s'élargi aujourd'hui indubitablement au niveau politique et international et notamment dans le cadre de la relation transatlantique. Pour les États-Unis, Joel Johnson nous rappelle que la coopération transatlantique ne poursuivait que des objectifs de domination dans ce secteur : « We [the U.S] wanted it both ways – to maintain our own independence of action with respect to the design and the production of weapon systems, while encouraging European interdependence (which is to say dependence) with the U.S. »<sup>66</sup>

Les nations européennes se sont résignées à conserver une indépendance nationale au profit d'une interdépendance équitable avec ses partenaires européens, comme le prouve les multiples programmes d'armement conjoints appliquant en interne le principe du « juste retour » ou dans le cadre d'une gestion globalisée des programmes gérés par

---

<sup>66</sup> Joel Johnson, "The United States : Partnerships with Europe" extrait de *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s* ...p. 125.

l'OCCAr<sup>67</sup>. Le niveau d'intégration de la BID américaine est très nettement supérieur à celui de la BID européenne. Ne jouant pas à armes égales, une coopération transatlantique globale ne pourrait s'établir sur le modèle européen qui garantit l'équité, ce qui conduirait probablement les entreprises européennes dans la voie de la sous-traitance.

### **Politique d'exportation : chasse gardée des gouvernements**

Pour Ethan Kapstein, l'enjeu technologique est, et restera inévitablement un puissant facteur s'opposant à la collaboration internationale, car il est indissociable des politiques d'exportation lesquelles sont motivées par des intérêts géopolitiques et sociaux-économiques purement nationaux<sup>68</sup>. Éléments essentiels des coopérations stratégiques et militaires, les politiques commerciales et les politiques de défense s'accordent ou se heurtent au gré de l'environnement de sécurité internationale : « [...] some in Congress and in the executive branch, particularly in the Commerce Department, have regarded cooperative defense programs as a conduit whereby U.S technology may be transferred to countries which are our military allies, but commercial competitors. »<sup>69</sup> Le contrôle parlementaire peut parfois pénaliser toute évolution en faveur du changement, surtout lorsqu'il risque de miner l'intérêt socio-économique national et local, prérogative du ressort de la Chambre des Représentants. En quelques mots, les parlementaires défendent prioritairement l'intérêt exclusivement national et souvent même local, alors que la

---

<sup>67</sup> Afin d'exploiter au mieux les compétences et les capacités de chaque partenaires d'un programme, la gestion du juste retour est appliquée à l'ensemble des programmes d'armement afin de réduire les effets pervers du retour sur investissement.

<sup>68</sup> Ethan Kapstein, *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s...* p. 243.

<sup>69</sup> Joel Johnson, "The United States : Partnerships with Europe" extrait de *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s ...*p. 123.

politique internationale reste souvent une responsabilité du pouvoir exécutif, ce que Kapstein entrevoyait au début des années 1990 comme une tendance nouvelle dans le contrôle des exportations :

Traditionally, the export control debate has occurred largely within the foreign policy and defence communities...it may be that domestic political actors will make increasing use of it in an effort too protect industries and jobs...Going through Congress, domestic actors can seek to stop foreign project on the basis of technology transfer considerations, when their foremost concern is with keeping the defence factories operating at home.<sup>70</sup>

Afin de satisfaire l'ensemble des acteurs, des politiques d'exportation prenant en compte la dimension stratégique et les enjeux politico-économiques internationaux et nationaux agissent telles des régulateurs de coopération internationale. Aux États-Unis, où le pouvoir d'influence du Congrès sur l'exécutif est déterminant, l'élaboration de politiques d'exportation a toujours été largement influencée par les parlementaires. Au début des années 1980, sous l'administration Reagan, la mise en place de l'amendement Nunn, dont l'objet était la promotion du partenariat industriel transatlantique.<sup>71</sup> En effet devant le coût croissant des équipements militaires et une course aux armements toujours plus intense, la politique de coopération américaine changea radicalement à la faveur d'un partenariat industriel intégral de la conception à la production, plus équitable que la production sous licence selon les décideurs européens : « The Nunn Amendment represented a major shift in U.S preferences in the area of NATO arms procurement. »<sup>72</sup>

Pour les observateurs américains et l'administration Reagan, ce mode de coopération

---

<sup>70</sup> Ethan Kapstein, *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s...* p. 243.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 14-21.

<sup>72</sup> Ethan Kapstein, *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s...* p. 17.

serait le gage d'un renforcement de son allié européen face au bloc de l'Est. Mise en place en 1986, cette politique populaire des deux côtés de l'Atlantique s'effondrera malheureusement avec le Mur de Berlin trois ans plus tard, entraînant dans sa chute des programmes d'armement multilatéraux phares telles que les frégates OTAN réunissant les partenaires américains, britanniques, français et italiens, ou le programme de missiles longue et courte portée<sup>73</sup>. Cette tentative avortée nous rappelle l'influence déterminante du contexte stratégique sur les efforts de coopération industrielle, influence qui se distille naturellement dans chaque institution gouvernementale, dans les bureaux d'études des entreprises de défense et dans les organes des états-majors.

### **Coopération industrielle : efficacité ou équité ?**

Objet de multiples enjeux, soumise à différentes forces convergentes ou divergentes, influencée par des acteurs hétérogènes, et dépendante de la conjoncture géopolitique et économique, la coopération en matière d'armement est quasi-inévitable pour les pays producteurs. Essentielle pour les pays européens car gage de survie, elle est inévitable pour les Américains pour *garantir la crédibilité militaire de leurs précieux alliés européens* et aussi pérenniser leurs parts de marché vitales pour leur BID. Puisque les causes sont différentes d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, chaque partie a une vision différente des modes opératoires de cette collaboration.

---

<sup>73</sup> Advanced Medium Range Air to Air Missile/ Advanced Short Range Air to Air Missile

D'un côté, l'Europe pour qui la survie de la BID est en jeu, l'équité est traditionnellement une condition *sine qua non* dans les programmes conjoints par l'entremise du « juste retour », et souvent au détriment de l'efficacité. Cette approche consiste en effet à attribuer un volume de travail au partenaire directement proportionnel à ses engagements de commandes de matériel. Ainsi, le savoir-faire et les compétences des acteurs nationaux sont souvent sacrifiées sur l'autel du « retour sur investissement » en pénalisant le programme, parfois en rendant caduque le partenariat. Ce type architecture organisationnelle génère une instabilité permanente dans la conduite du programme. Puisque la répartition des tâches et du travail est directement proportionnelle aux engagements budgétaires nationaux, la conduite du programm

même de déboires similaires<sup>74</sup>, n'envisagent pas la coopération comme une nécessité, mais comme un outil parmi d'autres pour asseoir leur suprématie dans le domaine commercial. En outre, ce type de partenariat permet de consolider leurs liens stratégiques, opératifs et tactiques avec leurs alliés les plus proches. De ce fait, il est naturel que dans les programmes conjoints entre les États-Unis et ses partenaires européens, ils garantissent la primauté de l'efficacité avant l'équité. Détenteur des capacités, des compétences, du savoir-faire, des ressources financières, mais aussi des carnets de commandes les plus larges, il est tout à fait naturel et compréhensible qu'ils se réservent un rôle central dans la conduite des programmes d'armement conjoints, et ceci au profit d'abord de leur intérêt national. Le déséquilibre majeur des mises apportées sur la table de jeu par les partenaires dans les programmes en coopération avec les États-Unis a pour conséquence directe un déséquilibre dans le contrôle du déroulement du programme (notamment le partage des informations et le contrôle de la définition du matériel) à la faveur des Américains pour qui il ne saurait être autrement.

Néanmoins et malgré cette légitime ambition des Américains, les tentatives des partenaires européens de tirer le meilleur profit de ces coopérations sont aussi une réalité que l'on peut facilement justifier : pourquoi les partenaires européens d'un programme d'armement transatlantique, acceptant de fait la tutelle américaine, ne tenteraient-elles pas de puiser un maximum d'informations, de technologies et autres savoir-faire ? Pourquoi ces mêmes partenaires devraient-ils accepter la définition d'un matériel qui correspond aux besoins opérationnels exclusifs des forces américaines ? Jouer un rôle

---

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 19-20.



passif serait pour les nations européennes un aveu d'asservissement total aux États-Unis dans un projet dont la portée est économique, politique et militaire...

## Multilatéral ou bilatéral

Face à cette réalité, les services de programme américains ont toujours exprimé une certaine réticence compréhensible aux programmes conjoints, ce qui a amené les administrations américaines successives à contourner artificiellement les obstacles posés par la coopération avec ses alliés européens. En privilégiant les programmes d'armement bilatéraux et en bannissant les projets multilatéraux, les Américains s'assurent un contrôle entier du déroulement du programme, car ils s'assurent d'une majorité écrasante autour de la table où n'est invité qu'un seul partenaire européen à la fois. Cette préférence pour les programmes bilatéraux a déjà été identifiée dans le rappel historique sur la montée en puissance de l'Alliance Atlantique face au Pacte de Varsovie : alors que les Européens et les Américains avaient une vision stratégique commune, les effets des programmes bilatéraux ont eu pour conséquence une Europe de l'armement fragmentée où règnent les doublons nationaux et une capacité opérationnelle européenne hétérogène où les synergies font cruellement défaut. La faiblesse opérative résultante de cette forme de partenariat transatlantique, éclatant subitement pendant la guerre du Kosovo, achève de lever le voile sur les effets néfastes des programmes d'armement majeurs en coopération bilatérale avec les Américains, sur l'intégrité et la pertinence des capacités opérationnelles européennes. Dans ce contexte, Lord Robertson, ex secrétaire général de l'OTAN figera l'image d'une Europe véritable « *nain stratégique* ». De surcroît, la multiplication de tels programmes structurants et bilatéraux est de nature à disloquer le projet d'une Europe de l'armement unie, seule à même de garantir l'exploitation des compétences nationales dans le cadre de politiques d'équipement militaire encore trop

hétérogènes. C'est en effet sur le flanc de l'intégrité politique que l'Europe reste toujours vulnérable face au géant américain solidement unifié. Profitant de la disparité des besoins opérationnels nationaux en Europe, du manque d'harmonisation des budgets d'équipement et de l'indigence des ressources de certains acteurs européens, les armements américains n'ont aucun mal à pénétrer le marché européen dont ils détiennent presque la moitié des parts. Pire, sous le costume de la coopération transatlantique, les programmes conjoints font miroiter un soutien charitable de l'Amérique aux Européens dans leurs efforts à préserver une capacité militaire opérationnelle et industrielle de haut niveau.

### **JOINT STRIKE FIGHTER ou *LE NOUVEAU MODÈLE DE PROGRAMME CONJOINT À L'AMÉRICAIN***

Le soutien gouvernemental américain et l'architecture industrielle se cristallisent en formant un bloc impénétrable garantissant la main-mise américaine de la naissance du programme jusqu'à la fin de vie de ce dernier. Hélène Masson, parle ainsi de « pratiques de coopérations inédites garantissant la maîtrise américaine du programme »<sup>75</sup>, permettant d'inféoder les partenaires étrangers, dans le cadre d'un programme d'armement emblématique de la puissance multiforme américaine.

---

<sup>75</sup> Hélène Masson, *Participation des pays européens au programme JSF...* p. 33.

Pour conserver la maîtrise totale du programme et limiter les coûts de la coopération<sup>76</sup>, les services officiels américains vont appliquer cinq principes sur laquelle repose cette collaboration : « [...] le leadership américain, la limitation des transferts de technologie, gage de supériorité industrielle, des structures de programmes exclusivement américaines, la suppression de la pratique des offsets et le contrôle de la mise en œuvre et du soutien au sein des forces aériennes étrangères [...] »<sup>77</sup> sont autant de facteurs symptomatiques du cloisonnement du programme, réduisant la coopération à un appel de fonds auprès des partenaires. Christopher Bolkcom, rappelant le rôle moteur du Congrès en faveur de la participation étrangère, concourt à la thèse d'Hélène Masson quant au motif essentiel de cette coopération « [which] have been actively pursued as a way to defray some of the cost of developing and producing the aircraft. »<sup>78</sup> Dans cette entreprise, seuls les Britanniques sont sollicités pour leur savoir-faire, notamment dans la technologie du décollage vertical, ce qui n'est pas sans rappeler la coopération anglo-américaine autour du programme *Harrier*.

Un arsenal de dispositifs juridiques, réglementaires et organisationnels va servir les intérêts américains dans le déroulement du programme tout en donnant le change d'une coopération équitable basée sur la plus-value de chacun avec l'objectif séduisant du *Best Value for Money*. Sur le plan juridique, le *Buy American Act* promouvant la préférence américaine influence peu le programme puisque le DoD fait appel à l'exception que lui offre la Loi d'intérêt public sur la sélection des équipementiers.<sup>79</sup> Néanmoins son spectre

---

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> Christopher Bolkcom, *Joint Strike Fighter : Background, Status, Issues...* p. 12.

<sup>79</sup> Rapport du GAO *JSF Observations on the Supplier Base...*, p. 2.

demeure et on peut imaginer qu'il affecte la conscience des acteurs américains. Par contre, dans l'attribution des contrats, le DoD est contraint de respecter la *Preference for Domestic Speciality Metals clause*<sup>80</sup> obligeant le maître d'œuvre à scruter chaque sous-traitant, en vue de privilégier les entreprises américaines chaque fois que l'équipement contient des éléments métalliques. Enfin le transfert de technologie, d'informations classifiées et non-classifiées sont scrupuleusement réglementées par la Loi sur la trafic international d'armements (ITAR<sup>81</sup>). A cet égard, afin de pouvoir postuler aux appels d'offres, chaque firme étrangère doit passer un examen de contrôle mené séparément par des contrôleurs du *Department of State* et du *Department of Defense*.<sup>82</sup> Embourbés dans les étapes nécessaires à leur éligibilité, il n'est pas difficile d'imaginer les PME italiennes, danoises ou néerlandaises se heurter à la structure alambiquée d'une administration étrangère aux dépens de leur compétitivité. L'attribution d'un statut en fonction du niveau de partenariat de chaque membre, est censée palier cette procédure en paramétrant les échanges d'informations selon l'effort de financement de chacun. Pour autant, toutes les technologies sensibles propres au système d'arme et à la furtivité sont exclues de ces transferts.<sup>83</sup> De plus, le principe de compétition supplante celui du retour industriel afin de privilégier l'efficacité plutôt que l'équité : « en lieu et place des anciennes pratiques, le DoD considère que la charge de travail ne fait l'objet d'aucune garantie. »<sup>84</sup> Enfin, le cloisonnement physique des bureaux de programmes national et international est mis en place dans la structure organisationnelle afin de ne pas

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>81</sup> ITAR : International Traffic in Arms regulations.

<sup>82</sup> Hélène Masson, *Participation des pays européens au programme JSF ...*, p. 39.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 38.

compromettre la conduite du programme.<sup>85</sup> C'est donc un véritable arsenal de moyens que les services officiels et le maître d'œuvre industriel américains ont mis en place à l'origine d'un partenariat bancal où seuls les Britanniques arrivent à faire valoir leur savoir-faire, faisant de ce programme un programme bilatéral plus que multilatéral malgré le nombre de partenaires. En effet selon un rapport du General Accounting Office (GAO) et dans la limitation des informations que les enquêteurs ont pu obtenir, la presque totalité de la valeur financière des contrats attribués aux sous-traitants est portée au bénéfice de firmes américaines exclusivement dans la phase de développement.<sup>86</sup> Le GAO conclut ainsi que, puisqu'il est vraisemblable que les sous-traitants de la phase de développement seront probablement retenus pour la phase de production portant la valeur de ces contrats à plus de 100 milliards de dollars, le JSF est en train de dessiner le futur de la BID américaine, laissant un goût amer aux équipementiers européens.

Ayant tiré les enseignements des nombreux programmes conjoints passés (F-86, F-104, F-16) et mesurant les risques relatifs aux compensations industrielles et financières<sup>87</sup>, les acteurs américains de la coopération politico-industrielle transatlantique ont atteint un niveau d'expertise probablement sous-estimé par les partenaires du programme européen. Véritable voie d'accès aux fonds, au marché et à certaines technologies européens, le JSF ne semble pas offrir aux industriels de ce continent les dividendes espérés par une telle coopération et en grande partie à l'origine de leur adhésion<sup>88</sup>, à part peut-être les Britanniques. Pire, le JSF risque de s'imposer comme le verrou d'une future collaboration

---

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 37-38.

<sup>86</sup> Rapport du GAO *JSF Observations on the Supplier Base...*, p. 9.

<sup>87</sup> A cet égard voir le rapport du GAO *Issues Concerning the Use of Offsets in International Defense Sales* July 8 2004.

<sup>88</sup> Hélène Masson, *Participation des pays européens au programme JSF...*p. 43-70.

européenne dans ce segment, mettant en péril l'autonomie de décision dans un secteur capacitaire stratégique pour l'avenir des forces aériennes européennes. En conséquence, sur le plan industriel et technologique, l'ouverture de la porte de la forteresse ressemble davantage à une sortie de la cavalerie américaine plutôt qu'à une invitation des émissaires de citadelles étrangères. En conséquence, on peut se demander si le partenariat sur le modèle du JSF renforcera ou affaiblira le tandem Europe - États-Unis dans le cadre de la sécurité internationale? Pour répondre à cette question, il est avant tout nécessaire d'analyser les relations transatlantiques à travers le prisme des politiques de sécurité nationale et internationale mises en œuvre de chaque côté de l'Atlantique. Ce panorama géopolitique étant finalement dressé, nous serons disposés à mesurer l'impact du JSF sur le pôle stratégique transatlantique, à la lumière des enjeux économiques, industriels, politiques et militaires.

## CHAPITRE III

### JSF OU L'AFFAIBLISSEMENT DU COUPLE TRANSATLANTIQUE

#### STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ AMÉRICAINE : LEADERSHIP OU DOMINATION ?

Le libéralisme et le pluralisme américain ont germé à partir d'une vision commune des « Pelgrins » du *May Flower* fuyant le monisme et le carcan social européen du 17<sup>ème</sup> siècle. En invoquant le retour aux sources inspirationnelles de ces pionniers épris de libéralisme social, politique, économique et religieux, l'administration actuelle risque de dévoyer le patrimoine et l'acquis socio-culturel américain de 200 ans d'histoire : par le biais d'une politique de sécurité nationale radicale, ivraie du libéralisme fondateur de la nation américaine, l'administration Bush risque d'imposer aux générations futures ce que les générations passées ont tenté de fuir. En 1961, le président Dwight Eisenhower mettait déjà mis en garde ceux qui au gouvernement faisaient la promotion d'un appareil militaro-industriel surdimensionné avec ses conséquences nuisibles sur la sécurité et la liberté propres aux Américains en raison de son influence sur les domaines économique, politique et même spirituel :

Au sein des conseils de gouvernement, nous devons veiller à ne pas laisser le complexe militaro-industriel acquérir une influence



injustifiée, qu'elle soit voulue ou non. Car la montée d'un pouvoir qui n'est pas à sa place est un risque qui existe et qui persistera.<sup>89</sup>

Si les États-Unis ne sont pas engagés irréversiblement dans cette voie, l'application des mesures divulguées dans le *National Security Strategy of the United States (NSS)*<sup>90</sup> publié en 2002 place le complexe militaro-industriel au coeur de la stratégie américaine du règlement des conflits régionaux comme le souligne une analyse menée au profit de l'assemblée de l'UEO :

Les États-Unis expriment ainsi sans ambiguïté leur volonté d'imposer les intérêts et la vision du monde d'un nombre réduit de cercles d'influence conservateurs, proches du complexe militaro-industriel [...]<sup>91</sup>

Le 20<sup>ème</sup> siècle fut celui des États-Unis, république qui n'a jamais connu l'invasion ni le colonialisme. C'est au cours de cette période que les Américains ont mis en place les fondements de leur puissance actuelle et grâce notamment à un formidable élan de soutien au profit des nations européennes. Après avoir libéré l'Europe du nazisme, neutralisé pacifiquement les luttes intestines européennes et endigué le communisme, les Américains ont imprimé durablement leur volonté et leur capacité de porter secours à leur alliés, puis de les soutenir dans leur reconstruction, à la faveur d'un idéal partagé associant la paix, la liberté, la démocratie et la prospérité.

---

<sup>89</sup> Dwight D. Eisenhower, *Military-Industrial Complex*, Discours , 1961 ; Public Papers of the Presidents, Dwight D. Eisenhower, 1960, p. 1035- 1040 ; <http://www.coursesa.nmatrix.nlsu.edu>.; Internet; consulté le 04 février 2005.

<sup>90</sup> Office of the President. *The National Security Strategy of the United States*. Washington, DC : USGPO, Septembre 2002.

<sup>91</sup> Rapport de l'UEO *La stratégie de sécurité nationale des États-Unis et ses conséquences pour l'Europe de la défense*, A/1824, 4 juin 2003, p 26. [http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions\\_ordinaires/sessions\\_ordinaires.php](http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions_ordinaires/sessions_ordinaires.php); Internet; consulté le 15 mars 2005.

Les modes opératoires et les exemples d'interventions diplomatiques, économiques et militaires abondent en Europe et dans le reste du monde : la deuxième guerre mondiale, le Plan Marshall et l'OTAN sont emblématiques des responsabilités et de l'autorité exercées par les États-Unis dans le cadre d'une politique internationale à vocation universelle. Dans *Le grand échiquier*, Zbigniew Brzezinski, fait une analyse géostratégique de la puissance d'une « [...]Amérique [qui] joue désormais le rôle d'arbitre en Eurasie, et [où]aucun problème d'importance ne saurait trouver de solution sans sa participation ou d'issue contraire à ses intérêts. »<sup>92</sup> C'est dire à quel point les responsabilités et intérêts de l'Europe et des États-Unis sont interdépendants. Selon Brzezinski, l'Europe doit incarner une véritable *tête de pont ou tremplin* pour consolider le nouvel ordre mondial :

[...] l'objectif stratégique central de l'Amérique en Europe peut se résumer simplement : elle vise à consolider, grâce à un partenariat transatlantique plus équilibré, sa tête de pont sur le continent eurasiatique. Ainsi, l'Europe élargie pourra servir de tremplin pour instaurer en Eurasie un ordre international fondé sur la démocratie et la coopération.<sup>93</sup>

Pour Brzezinski, la sécurité internationale passe par une intégration et une unification économique et politique plus poussée de l'Europe, qui doit en même temps s'élargir vers l'Est sous la tutelle de l'OTAN, seule à même de garantir la sécurité des Européens et de véhiculer les valeurs inspiratrices américaines. Si cette intégration géopolitique venait à s'effondrer, « il remettrait en cause leur suprématie [des États-Unis] paralyserait

---

<sup>92</sup> Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier*, (France : Hachette, 1997), p. 249.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 120.

l'expansion de l'Europe, démoraliserait l'Europe centrale et pourrait rallumer les aspirations géopolitiques, aujourd'hui dormantes de la Russie. »<sup>94</sup>

Quant aux Européens, ils ne peuvent oublier et encore moins mépriser le sauvetage, sinon le soutien historique des Américains, qui perdure et prend des formes nouvelles dans l'actualité de la conjoncture internationale. C'est en partie grâce à l'aide américaine que l'Europe dispose aujourd'hui d'attributs favorables à son émancipation stratégique et politique. La prééminence politique, militaire et économique américaine durant les guerres mondiales et la guerre froide, naguère incarnant une corne d'abondance pour les nations européennes, se cristallise aujourd'hui en tutelle stratégique pour une Europe en quête d'intégration, mais dont la sécurité est encore aujourd'hui assurée par la puissance américaine. Dans ce contexte et selon les orientations stratégiques américaines, les velléités d'autonomie stratégique européenne, dont la France se veut le plus fervent

and American is to readjust to the new reality of American Hegemony »<sup>96</sup>. Dans les deux cas, Kagan et Brzezinski s'accordent pour donner aux États-Unis un rôle géostratégique central dans une Europe plus forte et unie. En revanche, Kagan, tout comme l'administration actuelle, est plus favorable à une inféodation ou plus simplement « un contournement » des nations européennes, pour laisser plus de marge de manœuvre aux Américains dans leur gestion des affaires internationales. Cette vision est relayée par les personnages les plus influents de l'Administration Bush tel que Paul Wolfowitz, Secrétaire adjoint à la Défense, qui justifiait déjà en 1992 dans un mémorandum classifié, la nécessité de maintenir la suprématie militaire américaine afin « d'instaurer et de protéger un ordre nouveau qui prenne suffisamment en compte les intérêts des nations industrielles avancées pour les décourager de contester notre leadership, tout en maintenant une domination militaire propre à dissuader les concurrents potentiels en Europe, en Asie et dans l'Ex-URSS de toute velléité de jouer un rôle régional ou mondial plus important. »<sup>97</sup> Le JSF, de part la magnitude du programme et sa portée tout-azimut semble incarner cette stratégie de domination militaire, industrielle, technologique et politique dont les nations européennes doivent accepter les termes.

Cette nouvelle conjoncture géopolitique conduirait les États-Unis à faire face à un véritable dilemme entre l'exercice d'un *leadership global*, sur le modèle proposé par Brzezinsky ou l'imposition d'une *domination globale* par les néo-conservateurs.

---

<sup>96</sup> Robert Kagan. *Of Paradise and Power. America and Europe in the New World Order*, (New York : Alfred A. Knopf, 2003), p. 97.

<sup>97</sup> « Keeping the US First ; Pentagon Would Preclude a Rival Superpower »; *The Washington Post*, 11 mars 1992. cité dans Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. *La stratégie de sécurité nationale des États-Unis et ses conséquences pour l'Europe de la défense...*, p. 14.

Aujourd'hui, la stratégie de sécurité nationale américaine<sup>98</sup> prend des formes d'idéologie messianiques, soutenue par une militarisation outrancière des forces armées, une conceptualisation nouvelle de la sécurité internationale où le rôle des organisations internationales telles que l'OTAN et l'ONU revêt moins d'importance que naguère. S'inspirant de penseurs tels que Kagan, qui théorisent le rôle de guide dominant personnifié par les États-Unis, du modèle de Samuel Huntington faisant l'apologie du bloc occidental confronté au reste du monde, cette stratégie concrétise cette nouvelle approche des affaires de ce « monde chaotique » où les Américains ont le devoir d'imposer leur vision et leur volonté aux autres, pour le bien de l'humanité. Fragilisant l'organisation du système international actuel fondé sur la diversité des États-nations et de leurs droits, fondement de la Charte des Nations-Unies de 1945, la NSS déclare ouvertement que les États-Unis entendent s'octroyer l'ensemble des rôles principaux relatifs à la paix, la guerre, la croissance économique, le modèle social, culturel, religieux et ethnique.<sup>99</sup>

Au regard de ces positions à forte connotation unilatéraliste, il est donc essentiel d'étudier dans quelle mesure la SSN affecte les relations transatlantiques dans le cadre de la sécurité internationale.

---

<sup>98</sup> Office of the President. *The National Security Strategy of the United States...*

<sup>99</sup> Rapport de l'UEO *La stratégie de sécurité nationale des États-Unis et ses conséquences pour l'Europe de la défense...*p. 25.

## CONFRONTATION AVEC LA STRATÉGIE DE SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Aujourd'hui plus qu'hier, les États-Unis ont besoin d'un allié puissant pour projeter et propager leur modèle de société prospère et libre, à l'image du *tremplin* ou *tête de pont* proposée par Brzezinski. De nombreuses nations européennes, si elles partagent avec les États-Unis des valeurs fondamentales, en discutent pour autant la perception du monde et l'approche des problèmes de sécurité, en bannissant toute militarisation exagérée du règlement des conflits. Entre *leadership* ou *domination* américaine, il serait surprenant de voir les nations européennes laisser le soin aux Américains de définir intégralement leur outil de défense, malgré leurs valeurs communes. Cette divergence de vision stratégique observée par Robert Kagan est inhérente selon lui aux attributs intrinsèques des nations européennes. Puisque les Européens ne disposent pas de la puissance des États-Unis, la voie du règlement pacifique et des interventions militaires modérées dans les conflits régionaux s'impose de fait à leurs gouvernements. Cette analyse est contestable car elle occulte une partie de l'équation. Elle focalise sur les effets des caractéristiques de la puissance militaire, en omettant d'évoquer les motifs qui stimulent les orientations stratégiques des Européens.

Si les Européens ne disposent pas des mêmes capacités militaires que les Américains, c'est avant tout par choix plutôt que par fatalité. Cette approche fondée sur la l'association des moyens civils et militaires dans la gestion de l'environnement de

sécurité internationale est décrite sous l'appellation de *Soft Power* par Joseph Nye, internationaliste libéral comme Brzezinski. Parce que les conflits et des crises touchent autant les militaires que les civils, parce que l'ennemi sans uniforme se fond parmi les populations civiles, parce que les menaces n'ont plus de frontières et parce la reconstruction des États faibles est aujourd'hui plus importante que la destruction de l'ennemi, les moyens civils se confondent avec les forces militaires pour gérer les crises régionales. Le paradigme du *Soft Power* accorde autant d'importance aux voies diplomatique, économique, militaire et humanitaire sans avantager l'une par rapport à l'autre. Inspiré par ce paradigme, les Européens se sont engagés dans la voie de la maîtrise des dépenses militaires, sans pour autant minimiser les efforts connexes déployés dans le règlement humanitaire de certains conflits régionaux. Promoteurs d'une vision plus globale du règlement des affaires de sécurité internationale, les Européens déploient autant de ressources et de volonté que leur allié américain, avec certes une clé de répartition des dépenses différentes, dont l'origine est une divergence de perception stratégique, ce qui justifie des moyens militaires plus modestes. Pour reprendre les paroles de Hubert Védrines ancien ministre des Affaires étrangères de la France, avec le niveau de dépenses militaires atteint par l'*hyperpuissance*, il n'y a plus de justification légitime pour l'Europe à tenter de suivre le sillon tracé par les Américains.<sup>100</sup>

---

<sup>100</sup> Robert Kagan. *Of paradise and power. America and Europe in the New World Order...*

L'essence même de cette sensibilité européenne se dégage du document cristallisant la Stratégie de sécurité de l'Union européenne<sup>101</sup> dont le Haut Représentant de la PESD s'en veut le père. Commentant ce document, Javier Solana ne néglige aucun recours civil ou militaire, de l'incitation à la coercition.<sup>102</sup> De surcroît, il plaide pour un renfort des capacités militaires mais aussi civiles, puisque « aucune nouvelle menace n'est purement militaire et ne peut donc être contrée par des moyens exclusivement militaires. »<sup>103</sup>

Cette différence de perception de l'environnement de sécurité international de la part des Européens est une cause essentielle de la tentative d'émancipation stratégique collective des nations qui constituent l'espace européen. Comme le concluent les rédacteurs du rapport de l'UEO sur la NSS et ses conséquences pour l'Europe de la défense :

On peut accepter le leadership américain et souscrire à ce schéma si l'on considère que la cause américaine est toujours « juste ». Mais il est souhaitable que les Européens puissent avoir un rôle à jouer dans le processus de décision transatlantique s'ils sont associés à cette politique. Un rôle en tant qu'alliés et non comme subordonnés ou supplétifs.<sup>104</sup>

Même si les positions gaulliennes annonçaient déjà les fonds baptismaux de cette divergence de perception stratégique, une vision stratégique transatlantique et des

---

<sup>101</sup> Javier Solana, *Une Europe sûr dans un monde meilleur, Stratégie européenne de sécurité*, Bruxelles, le 12 décembre 2003. [http://www.ue.eu.int/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressdata/FR/reports/76256.pdf](http://www.ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressdata/FR/reports/76256.pdf); Internet; consulté le 04 février 2005.

<sup>102</sup> Javier Solana, « Stratégie de sécurité Défense » *Défense Nationale* n°5 (mai 2004), p. 7.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>104</sup> Rapport de l'UEO *La stratégie de sécurité nationale des États-Unis et ses conséquences pour l'Europe de la défense...* p. 27.



modes opératoires concordants avaient émergé en même temps que la montée en puissance du bloc occidental face au bloc de l'Est. Malgré cette vision stratégique commune et les efforts bienfaisants des Américains pour relever une Europe désarticulée et affaiblie, le soutien financier, industriel et militaire américain n'a pu conduire l'Europe qu'à l'état de « *nain stratégique* ».

Aujourd'hui, sous un climat stratégique moins propice à l'osmose transatlantique, et toujours soumis aux multiples forces centrifuges émanant du secteur industriel, il est prévisible que l'espoir de voir une Europe de la Défense émerger et l'Alliance Atlantique de se renforcer soit en péril. Dans les conditions actuelles et notamment sous les effets d'une politique américaine de coopération industrielle transatlantique partielle et d'un certain attentisme européen face à cette politique, le *nain stratégique* risque bien fort de disparaître irrémédiablement sous le poids de programmes majeurs tels que le JSF et fragiliser le tandem Europe - États-Unis. Les partenariats sur le modèle du JSF sont inacceptables tant pour les Européens que pour les Américains. Pour les Européens, les conséquences à long terme de ce mode de partenariat conduiront à la perte des capacités industrielles d'intégration de systèmes d'armes complexes creusant davantage le « *RMA gap* » d'Adams Gordon.<sup>105</sup> Les répercussions de cette perte seront une dilution des compétences, une baisse de compétitivité et, à terme, une fuite du savoir et du savoir-faire industriel européen, ce qui aura des répercussions sociales et économiques sensibles. En outre, la disparition de cette fonction capacitaire sera de nature à affaiblir l'allié européen tant sur le plan

---

<sup>105</sup> Gordon Adams, Christophe Cornu, Andrew D. James, *Between cooperation and competition : the transatlantic defense market...*, p. 9-10.

économique que sur le plan opérationnel, par effet de fragmentation des efforts menés pour renforcer les capacités d'action militaires européennes. Perdant toute forme d'autonomie stratégique, l'allié européen deviendra un autre subordonné, privant les États-Unis de leur meilleur soutien. En l'occurrence le souhait prééminent des Américains de voir les Européens prendre en charge leur propre Défense au sein de l'OTAN ou de l'UE, avec tous les efforts financiers, industriels et militaires que cela représente devient utopique dans les conditions de partenariat telles que fixées dans le programme JSF.

Outre l'analyse sur le plan industriel, économique et stratégique, on ne saurait conclure l'étude sans parler de l'impact du partenariat au plan purement militaire. Les Européens peuvent-ils s'offrir le luxe de refuser cette coopération dans un système d'arme incomparable qu'ils ne peuvent produire par eux-même et de nature à renforcer l'interopérabilité des forces ?

## **LE JOINT STRIKE FIGHTER ou *L'ASSERVISSEMENT DES NATIONS* *EUROPÉENNES***

Sur le plan opérationnel, la pertinence du renouvellement des flottes d'avions de combat des forces aériennes modernes est aujourd'hui plus discutable tant les fossés technologiques et capacitaires entre les armées modernes et leurs ennemis potentiels sont déjà grands. De nombreux observateurs américains discutent aujourd'hui la validité du système d'arme F-22 *Raptor* répondant à une menace du type guerre froide. Le JSF soulève déjà les mêmes interrogations, alors que le nombre d'incertitudes entourant le programme ne fait qu'amplifier.

Pour les forces aériennes européennes, la mise en œuvre d'avions de combat de nouvelle génération du « millésime » JSF doit être évaluée à l'aune du besoin opérationnel répondant aux défis stratégiques actuels et futurs de l'Europe avant tout. Si l'interopérabilité avec les systèmes américains est souvent érigée comme un atout majeur des coalitions transatlantiques, elle ne doit pas représenter l'unique motif guidant les politiques d'équipement des forces européennes. De plus, interopérabilité n'est pas synonyme de similarité, surtout lorsque que la communauté de moyens placera les utilisateurs européens du JSF sous la tutelle américaine, en termes de logistique et d'emploi opérationnel.

## **Pertinence de la nouvelle génération d'avions de combat**

Dans un rapport destiné au Congrès datant de janvier 2002, Christopher Bolkom décrit la phase de conception du programme *Joint Advanced Strike Technology* (JSAT), ancêtre du JSF, comme répondant directement aux besoins opérationnels des trois services (US Air Force, US Navy, US Marine Corps) tout en s'efforçant de réduire les coûts de développement et d'acquisition d'une plate-forme presque commune aux trois utilisateurs.<sup>106</sup> Conséquence de la *Bottom-Up Review* (BUR) de la politique et des programmes de défense de 1993, le JAST se veut être le futur avion de combat tactique à même de remplacer l'ensemble de chasseurs bombardiers des trois services.<sup>107</sup> En revanche, pour Bill Sweetman, les efforts déployés par la DARPA dans la genèse du JSF ont devancé l'expression du besoin opérationnel des forces armées : « CALF [earlier ASTOVL] was an outside bet because there was still no formal requirement for an ASTOVL aircraft ...in the early 1993. »<sup>108</sup> Programme de démonstrateur technologique enfanté par la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA), le JAST/JSF a su attirer les projecteurs sur lui en drainant les efforts et les ressources mis en œuvre par chaque service, pour s'imposer finalement comme la réponse au remplacement des différentes flottes d'avions de combat. Ainsi, le JSF fut d'abord un démonstrateur

---

<sup>106</sup> Christopher Bolkom, *Joint Strike Fighter : Background, Status, Issues...*

The JAST/JSF program evolved in response to the high cost of tactical aviation, the need to deploy fewer types of aircraft to reduce acquisition and operating costs, and current projections of future threat scenarios and enemy capabilities. The program's rationale and primary emphasis is joint-service development of a next generation multi-role aircraft that can be produced in affordable variants to meet different operational requirements

<sup>107</sup> Christopher Bolkom, *Joint Strike Fighter : Background, Status, Issues...* p. 2.

<sup>108</sup> Bill Sweetman, *Joint Strike Fighter...* p. 29-34.

technologique ASTOVL en 1990, dont le principe de base était la technologie de décollage vertical et pour lequel ni l'USAF ni l'USNAVY n'avaient exprimé de besoin opérationnel : « [...] it became clear that Air Combat Command had no interest in STOVL for the planned F-16 replacement [...], but was concerned with greater range and stealth ». <sup>109</sup> Ayant réussi à susciter l'intérêt du *Naval Air Systems Command* (Navair) en 1991, la DARPA a pourtant habilement proposé en 1996 une version à décollage classique plus proche du besoin de l'USAF, permettant ainsi de fédérer les différents besoins opérationnels dans le cadre d'une BUR à la recherche d'économies d'échelle. <sup>110</sup> Le *Common Affordable Lightweight Fighter* (CALF) était né. Le JSF a germé dans le terreau des bureaux d'étude fertilisé par des technologies de pointes pour remplacer les avions à décollage vertical utilisé par le corps des Marines. Le besoin opérationnel est consécutif à la genèse du concept, et une adaptation des caractéristiques du programme fut nécessaire pour que l'USAF et l'US NAVY rejoignent le programme. Aujourd'hui encore, l'avion de combat interarmées ne fait pas l'unanimité, comme l'illustrent l'adoption du nouveau F-18 E/F par la NAVY et la réduction de commande de JSF en conséquence, tout comme la défense du F-22 aux dépens du JSF par l'USAF.

### **Les incertitudes du programme, épée de Damoclès ?**

Les zones d'ombre planant sur l'adéquation du JSF et du besoin opérationnel des forces aériennes américaines s'amplifient lorsqu'il s'agit d'évaluer ce système d'arme en regard du besoin opérationnel des forces aériennes européennes. A l'aune de la portée tout

---

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 34.

azimut du programme JSF et du coût croissant des systèmes d'armes complexes, l'acquisition de chasseurs ne peut plus reposer que sur le principe traditionnel de la « dernière génération » d'avion de combat portée par les dernières technologies disponibles.

La technologie aérospatiale a souvent guidé le développement doctrinal de l'emploi des forces aériennes. Traditionnellement, les doctrines américaines et européennes s'adaptent aux nouvelles technologies afin de tirer le meilleur parti de ces outils nouvellement disponibles. Ce fait a plusieurs conséquences : la première est le développement d'une culture technologique parmi les opérateurs aériens que les industries exploitent en entraînant les clients dans une spirale de coût formidable, pour ne pas dire insoutenable. La deuxième conséquence est un découplage des systèmes d'arme avec le véritable besoin opérationnel et les doctrines afférentes. Confrontée à une évolution rapide du contexte stratégique, la durée cycle de développement de ces armements de haute technologie engendre un découplage entre le besoin opérationnel et le matériel issu des chaînes de montage. En effet, les enseignements des guerres passées alimentent nécessairement la conceptualisation des armements futurs. Le découplage induit par un environnement stratégique évoluant plus rapidement que la mise en service tardive des systèmes d'arme rend caduques les concepts d'emploi, les mêmes qui furent à l'origine de la définition des matériels. Cette dé-corrélation est un véritable casse-tête pour les autorités des forces aériennes et les compagnies savent exploiter cette ambiguïté en accompagnant systématiquement leurs innovations technologiques de concept d'emploi idoine...à leurs yeux. Comme le note Everest Riccioni dans un rapport pour le Project On

Gouvernement Oversight (POGO) sur le programme F-22, les utilisateurs opérationnels sont ensuite contraints de façonner artificiellement l'environnement stratégique à travers la lunette des équipements pour assurer leur justification : « Their [Lockheed Martin] real intent is to have the US committed to a perpetual arms race- with itself! The US will be committed to continually justify new aircraft, useless for our defense, to cope with a possible threat of our own creation. »<sup>111</sup> La validité de cette course technologique issue de la guerre froide semble aujourd'hui contestable face aux coûts exorbitants de ces systèmes d'armes et de l'ampleur du fossé capacitaire entre les armées modernes et celles de nos ennemis potentiels, et ces craintes retentissent comme autant d'avertissements dévoilant la fragilité d'un l'édifice militaire dont la pierre angulaire est hautement technologique.

Le cas du F-22 *Raptor* est parfaitement symbolique de cette situation : fruit d'une définition s'inscrivant dans un contexte de guerre froide, l'intercepteur ainsi conceptualisé et jalousement défendu par l'USAF a traversé plusieurs « ères doctrinales » pour aujourd'hui justifier son existence en le muant, 20 ans plus tard et 30 milliards de dollars de plus que prévu,<sup>112</sup> en chasseur-bombardier aux caractéristiques assez peu éloignées du JSF. Atteignant le coût unitaire incroyable de 265 M\$, le programme F-22 stigmatise autant le DoD, la DARPA ou le maître d'œuvre Lockheed Martin pour la conduite contestable du programme et le découplage du système avec l'environnement stratégique que Riccioni résume sous l'appellation de « *Titanium Quadrangle* » : « This is unquestionably one of the slickest scams ever perpetuated on the paying public by the

---

<sup>111</sup> Everest Riccioni, *Description of our failing defense* .... P. 12.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 2. Le coût total du programme est passé de 40 à 70 Md\$.

Titanium Quadrangle (TQ is comprised of the Military, the Congress, the Contractors, and the Pantheon of Pundits and Advocates. »<sup>113</sup> Le JSF échappera-t-il à la spirale des coûts toujours plus puissante des programmes d'armement de haute technologie. Déjà contesté par l'USAF ou l'US Navy sur le plan opérationnel<sup>114</sup>, les incertitudes financières entourant sur le programme JSF et notamment sur le coût unitaire<sup>115</sup> révèlent une inquiétude grandissante sur l'avenir financier de l'avion de combat multirôle interarmées. Le prix faramineux atteint par le F-22 est le fait d'un étalement d'un programme très ambitieux sur le plan technologique et ayant souffert des réductions drastiques du nombre de commande, ainsi que des obsolescences électroniques grevant le coût du système. Pour sa part, le programme JSF ne bénéficie aujourd'hui d'aucune commande ferme. Au contraire, les prévisions de commande ont déjà subi une première coupe et les interférences du Congrès ne cessent de peser sur le programme.<sup>116</sup> De plus les technologies visées<sup>117</sup> et la satisfaction de clients hétérogènes en font un programme

---

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>114</sup> *Ibid.* According to some critics of the program, the U.S. armed services have alternatives to the JSF in the Air Force F-16, the Marine Corps AV-8B, and the Navy F/A-18E/F, which could be produced in upgraded and modified versions that would maintain force structures while providing at least some of the performance capabilities promised by the JSF. Moreover, they argue that more advanced versions of current aircraft designs might be developed and procured at less cost and with less risk of delays and technological problems than an entirely new family of aircraft variants may entail. Upgraded versions of existing aircraft designs could probably also be sold to allied governments that are likely to be JSF customers.

<sup>115</sup> Rapport du GAO, *Joint Strike Fighter Acquisition: Development Schedule Should Be Changed to Reduce Risks*, NSIAD-00-74, May 9 2000; <http://www.gao.gov>; Internet ; consulté le 01 mars 2005.

DOD expects the Air Force variant of the Joint Strike Fighter to cost about \$28 million per unit; the Navy variant to be between \$31 million and \$38 million; and the Marine Corps variant to cost between \$30 million and \$35 million. Independent estimates are not so optimistic. For example, in congressional hearings held in March 1999, the Congressional Budget Office estimated that the unit cost of the Joint Strike Fighter could be as much as 47 percent to 51 percent higher than expected, depending on which variant was procured.

<sup>116</sup> Hélène Masson, *Participation des pays européens au programme JSF...* p. 91-98.

<sup>117</sup> Michelle Ciarrocca, "The Joint Strike Fighter: The Deal of the Century", Common Dreams News Center 8 novembre 2001. <http://www.commondreams.org/views01/1108-03.htm>; Internet ; consulté le 10 mars 2005.



techniquement très ambitieux. D'ailleurs, le Congrès, qui a publié sa première analyse en 1997, estimait que le coût de revient de chaque appareil atteignait 73 M\$, bien au-delà des prévisions du DoD.<sup>118</sup> Coûts exorbitants, développement long, découplage des moyens et du besoin opérationnel, autant de zone d'ombre qui engagent à réfléchir sur la pertinence de cet avion de combat dans le cadre de la nouvelle stratégie européenne de sécurité. Demain, si l'Europe doit suivre la voie hasardeuse et ambitieuse choisie par les États-Unis, combien d'avions de combat de dernière génération pourra-t-elle mettre en ligne et avec quel rapport d'efficacité dans le cadre d'un partenariat transatlantique, questions que se posent déjà les Américains à propos de leurs propres forces dans le cas du F-22. Quelque soient les technologies employées, la qualité d'un type d'appareils ne substituera jamais à la quantité notamment devant la recrudescence des théâtres d'opérations.

### **Interopérabilité, « Network Centric Warfare » et risques liés à la mise en œuvre du programme**

Les doctrines américaines les plus récentes de chaque arme placent le concept Network Centric Warfare (NCW) au cœur de la planification, de l'exécution et l'analyse des tâches

---

Gleeful and confident, Lockheed Martin Chairman Vance Coffman said his company would build a "truly remarkable, capable and affordable multi-role fighter, on schedule and on cost." However the General Accounting Office (GAO) has warned numerous times that the jet is likely to cost more, take longer to build and have performance problems. In fact, the General Accounting Office released its' latest report on the Joint Strike Fighter just weeks before the Pentagon made its decision. The GAO report stated, "We disagree with DOD's assertion that technology is mature enough to move forward. The technology readiness level assessment conducted as part of our review of the JSF showed that critical technologies are not projected to be matured to levels that would stem risks at the start of engineering and manufacturing development. Our previous work has shown that when programs proceed in this fashion, they experience delays, rework, and substantial cost increases that could force the Department to divert much-needed funds from other important weapon system programs."

<sup>118</sup> Christopher Bolkcom, *Joint Strike Fighter : Background, Status, Issues...* p 6.

opérationnelles. Fondée sur une mise en réseau de l'ensemble des moyens et des acteurs autour d'un centre nerveux, seul responsable de l'analyse et du contrôle des tâches, ce concept ne laisse aux utilisateurs que la faculté de l'exécution sans marge de manœuvre ni initiative. Cette approche doit permettre de développer les synergies nécessaires à l'emploi optimal de toutes les ressources. A cet égard, ce principe de base repris par l'ensemble des forces occidentales modernes, et l'arme aérienne au premier chef, pose aujourd'hui la question de l'autonomie de décision avec encore plus d'insistance. Pour être en mesure d'exécuter l'ensemble des ordres émanant du centre nerveux, il faut disposer et intégrer dans un réseau de communication des organes sensoriels et d'autres chargés de l'exécution. Seules les forces américaines sont aujourd'hui capables de réaliser et d'exploiter une telle panoplie d'instruments. Le JSF n'échappe pas à cette logique, comme nous le rappelle Hélène Masson : Le JSF/F-35 est conçu pour opérer dans un réseau de systèmes américains. Cette absence d'autonomie de l'appareil une fois déployé, signifie pour ses utilisateurs étrangers une dépendance vis-à-vis de l'infrastructure et des forces armées américaines.<sup>119</sup> Si le JSF est un élément futur de cette approche NCW, il n'est malheureusement pas pour les Européens le plus stratégique. Au contraire le JSF est un organe décentralisé de cette machine opérative. Cumulant les fonctions sensorielles et les missions d'exécution, le JSF est une terminaison nerveuse du réseau, loin des points nodaux des plus stratégiques pour le fonctionnement du dispositif militaire américain.

---

<sup>119</sup> Hélène Masson, *Participation des pays européens au programme JSF*...p 105.

Pour les forces aériennes européennes, pour qui les engagements militaires extérieurs ressemblent souvent à des greffes collées aux opérations américaines majeures, le besoin de pouvoir s'intégrer facilement à la machine militaire américaine est essentiel. Ainsi le JSF semble une solution naturelle aux besoins opérationnels des alliés des États-Unis car, en plus de l'interopérabilité, il offre une place dans le réseau, même si cette dernière n'est pas la plus noble. Pour les autres alliés européens qui distinguent interopérabilité et similarité, le JSF est le modèle d'équipement offrant l'interopérabilité en écartant simultanément les utilisateurs aux extrémités de la machine, loin du noyau décisionnaire. Pour parachever cette subordination, l'architecture du programme verrouille la fonction logistique du JSF autour d'un unique centre logistique américain au profit de tous les utilisateurs internationaux.<sup>120</sup> Les enseignements des guerres passées ont réhabilité la fonction logistique au même niveau que les fonctions opérationnelles comme le rappelait déjà le général Dwight D. Eisenhower : « you will not find it difficult to prove that battles, campaigns, and even wars have been won or lost primarily because of logistics ». En contrôlant l'approvisionnement et le support logistique des partenaires étrangers, il est indéniable que les forces américaines s'attribueront la plus haute priorité, au cas où les besoins contingents auraient été mal estimés. Cette incertitude peut donc handicaper les forces aériennes étrangères équipées du JSF, qui ne seront probablement pas traitées de la même façon que l'USAF. Enfin au-delà du contrôle centralisé de la logistique, le programme ne prévoit qu'une seule chaîne d'intégration en territoire américain, ce qui scelle la protection technologique du programme : « Contrairement aux programmes précédents réalisés en coopération [...], les États-Unis prévoient que l'assemblage final

---

<sup>120</sup> *Ibid.*, p 127.

soit réalisé sur le sol américain dans le cadre d'une chaîne unique de production installée dans l'usine de Lockheed Martin à Fort Worth (Texas) ». <sup>121</sup> La maîtrise intégrale du flux logistique et de l'expertise technologique place les partenaires étrangers sous dépendance totale de la volonté américaine pour la mise en œuvre de leurs appareils dans certains scénarii opérationnels, qui n'auraient par exemple pas l'aval des autorités américaines.

Les mécanismes de protection des intérêts américains mis en place autour de ce programme d'armement, de l'emploi opérationnel et du soutien technique et logistique de l'avion de combat font du JSF un outil qui échappera difficilement au contrôle américain, même lorsqu'il sera mis en œuvre par des armées étrangères. En pénétrant le marché européen, cette place forte pénalisera l'intégration industrielle en risquant de disloquer une Europe de l'armement naissante. En équipant certaines forces aériennes européennes, les nations participantes verront leur autonomie d'emploi de l'arme aérienne diminuer. Pour ces raisons, JSF possède tous les attributs d'un Cheval de Troie introduit dans une Europe de la défense qui tente de se consolider.

---

<sup>121</sup> Hélène Masson, *Participation des pays européens au programme JSF*... p 104.

Dans un contexte budgétaire européen contraint et au regard du fossé technologique et capacitaire qui se creuse davantage entre les Etats-Unis et les pays européens, la coopération avec les industriels américains dans le cadre de programmes structurants de la magnitude du JSF semble à première vue être une voie légitime, dans laquelle les nations européennes peuvent s'engager. Elle offre en effet à certains pays disposant de ressources financières, industrielles et technologiques limitées, la chance de drainer certaines technologies clés inaccessibles autrement, de réaliser des économies d'échelle, d'équiper leurs forces armées avec des matériels performants et interopérables, tout en témoignant leur fidélité stratégique et opérationnelle aux États-Unis. Pour ces pays dont les capacités industrielles de ce secteur sont au mieux destinées à la sous-traitance, où les forces armées n'ont de rôle qu'une participation modeste aux opérations militaires américaines et dont la subordination stratégique à un pôle politique dominant est inévitable, le JSF est une option séduisante à la faveur de l'intérêt national. Pour d'autres pays comme la Grande Bretagne, qui a conservé tous les attributs d'une puissance technologique, industrielle et militaire et possédant certaines marges relatives d'autonomie stratégique, le JSF apparaît comme le moyen de pérenniser ces facteurs de puissance et tenter de maintenir une avance en Europe, tout en authentifiant sa fraternité avec les États-Unis.

Malgré tout, l'analyse globale des effets à long terme de ce type partenariat incite à penser qu'il y a peu d'intérêts pour les Européens à tenter de suivre les Américains dans cette escalade militaro-industrielle, que seuls ces derniers peuvent entreprendre. Le décalage entre les capacités industrielles, technologiques, financières d'un côté et de

l'autre de l'Atlantique est si grand, que les nations européennes ne feront que s'essouffler en jouant le jeu du complexe militaro-industriel américain. De surcroît, une politique d'équipements de tels matériels ne correspondent pas à une réalité stratégique et économique de la plupart des nations européennes.

Le JSF pénètre le marché européen et préfigure le type de verrous qui condamnera l'intégration future et souhaitée des capacités industrielles, opérationnelles et stratégiques européennes. Emblème d'une véritable culture de suprématie technologique, commerciale, industrielle, militaire et politique, le JSF force les Européens à se positionner sur l'avenir de l'Europe de la défense plus que jamais. L'impact de l'adhésion ou du refus est à la mesure de la magnitude de ce programme d'armement majeur dont les bases de coopération reposent sur le seul principe du bilatéralisme entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne malgré des apparences de multilatéralisme. Pour les autorités politiques et militaires des autres pays partenaires, le JSF est un élément de nature à renforcer leur citadelle. Mais la réalité bilatérale du programme et la tutelle exercée par les services américains pénaliseront toute forme de fusion européenne des citadelles sur le plan stratégique, ainsi que dans les domaines industriels, financiers et technologiques. Cette approche ne favorisera que les intérêts industriels nationaux à moyen terme de la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, des autres partenaires européens qui ont souscrit à une politique proclamant leur interdépendance stratégique et leur inféodation complaisante aux États-Unis. Mais les seuls véritables gagnants de cette coopération seront les acteurs industriels américains.

Dans une lettre à l'attention de Benjamin Austin Monticello datant du 9 janvier 1816, Thomas Jefferson déclarait à propos de la lutte américaine contre la tutelle anglaise : « Experience has taught me that manufacturers are now as necessary to our independence as to our comfort ». <sup>122</sup> Aujourd'hui l'histoire attribue aux Etats-Unis, le rôle joué par l'Empire britannique du 18<sup>ème</sup> siècle, tout du moins au niveau industriel.

Pour les partisans de l'eurocentrisme, le JSF prouve une fois de plus que la route menant à la concentration des citadelles est chaotique. Le magnétisme rayonnant des capacités et des ressources américaines ne trouve pas d'égal en Europe malgré les bonnes intentions des adeptes de l'Europe de la Défense. Nonobstant l'émergence d'un pôle majeur d'aéronautique civile et de défense, ces intentions ne sont pas suffisamment soutenues de faits sur le plan politique et des ressources financières. L'autorité politique émanant de l'Europe n'apporte pas suffisamment d'espoirs à certains de ses membres, contraints à la subordination transatlantique déguisée en « Joint Venture », pour protéger leurs intérêts en dépit de la proximité des citadelles européennes.

Par conséquent, malgré l'emballage flatteur de la coopération propre à l'avion de combat JSF qui lui donne d'un cadeau offert aux Européens, ce programme d'armement américain pénètre une Europe de l'armement et de la défense tel un Cheval de Troie dont l'effet sera une dislocation des efforts d'intégration européenne. Si le partenariat transatlantique est encore la pierre angulaire de la sécurité en Europe, la collaboration

---

<sup>122</sup> The Letters of Thomas Jefferson: 1743-1826, <http://www.odur.let.rug.nl/~usa/P/tj3/writings/brf/jeflxx.htm>; Internet; consulté le 07 mars 2005.From

selon le modèle du JSF est de nature à affaiblir l'allié européen en fragilisant sa base industrielle de défense, en décourageant tout effort d'unification de ses forces et en ébranlant ses velléités de devenir un acteur stratégique réel aux côtés des États-Unis. A terme, l'affaiblissement militaro-industriel et le décalage stratégique sous-tendu des nations européennes seront de nature à fragiliser le partenariat stratégique entre l'Europe et les États-Unis, qui forme encore aujourd'hui la clef de voûte de la sécurité internationale. Pour ces raisons *le JSF est un cheval de Troie contre la forteresse transatlantique.*

Pour les Européens, le JSF apporte des enseignements majeurs que nous ne pouvons ignorer telle que la faculté d'agréger les forces et ressources européennes autour de projets fédérateurs. Si la coopération européenne dans les programmes d'armement et la défense est aujourd'hui reconnue comme la seule voie favorable aux nations européennes, l'édification d'un pôle industriel et politique rayonnant à l'image du pôle américain est un préalable incontournable pour susciter l'agrégation des capacités européennes : le défaut d'une politique européenne commune en la matière, apparaît aujourd'hui comme le dernier rempart s'opposant à l'unification des citadelles nationales.

Pour les États-Unis, la coopération telle que définie dans le programme JSF est le contre exemple d'un partenariat transatlantique fort, capable de relever les défis de sécurité internationale qui s'impose aux nations occidentales. En érigeant les intérêts militaro-industriels au sommet des intérêts de la nation américaine et au regard de la puissance



incroyable des Etats-Unis, les craintes que Dwight D. Eisenhower soulevait au début de la guerre froide<sup>123</sup> risquent fort de ressurgir en mettant en péril la sécurité internationale.

---

<sup>123</sup> Dwight D. Eisenhower, *Military-Industrial Complex*, ... p. 1035- 1040 .

" !  
& (

Adams, Gordon, Cornu, Christophe et D. James, Andrew. *Between cooperation and competition : the transatlantic defense market*. Chaillot Paper 44, Birkard Schmitt Jan 2001; accessible à <http://www.iss-eu.org/chaillot/chai44e.html>; Internet; consulté le 15 février 2005.

Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. *La coopération transatlantique dans le domaine de la technologie de défense*, Rapport A/1823 de l'UEO du 4 juin 2003; accessible à [http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions\\_ordinaires/sessions\\_ordinaires.php](http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions_ordinaires/sessions_ordinaires.php); Internet; consulté le 26 février 2005.

Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. *La stratégie de sécurité nationale des États-Unis et ses conséquences pour l'Europe de la défense*, Rapport A/1824 de l'UEO du 4 juin 2003; accessible à [http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions\\_ordinaires/sessions\\_ordinaires.php](http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions_ordinaires/sessions_ordinaires.php); Internet; consulté le 15 mars 2005.

Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. *L'avenir des industries aéronautiques européennes de défense*, Rapport A/1823 de l'UEO du 4 juin 2003; accessible à [http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions\\_ordinaires/sessions\\_ordinaires.php](http://www.assemblee-ueo.org/fr/documents/sessions_ordinaires/sessions_ordinaires.php); Internet; consulté le 26 mars 2005.

Bolkcom, Christopher. *Joint Strike Fighter: Background, Status, Issues*. Congressional Research Service Report for Congress, 11 janvier 2002.

Brzezinski, Zbigniew. *Le grand échiquier*, France: Hachette, 1997.

Chin, Warren A. *British Weapons Acquisition Policy and the Futility of Reform*, UK Ashgate, 2004.

Cabirol, Michel. « Le gouvernement force EADS et Dassault à s'allier », La Tribune; accessible à <http://www.latribune.fr/Dossiers/eads.nsf/DocsWebIIDC1256F720054D4CEC1256EC60010D33A?OpenDocument>; Internet; consulté le 04 mars 2005.

Courmont, Barthélémy. *Les débats au Congrès sur l'OTAN et sur la PESD*, Rapport de l'IRIS, novembre 2002; accessible à <http://www.defense.gouv.fr/sites/das/dossiers>; Internet; consulté le 04 février 2005.

Eisenhower, Dwight D. *Military-Industrial Complex*, Discours ,1961; Public Papers of the Presidents, Dwight D. Eisenhower, 1960; accessible à <http://www.coursesa.nmatrix.nlsu.edu>.; Internet; consulté le 04 février 2005.

France. Ministère de la Défense. *Livre Blanc de la Défense de 1994* ; accessible à <http://www.lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/94404870010001.pdf>; Internet; consulté le 26 janvier 2005.

Grande-Bretagne. The Ministry of Defence Policy Papers, Defence Industrial Policy, Paper n°5, Ministry of Defence UK, Octobre 2002.

Kagan, Robert. *Of paradise and power. America and Europe in the New World Order*, New York: Alfred A. Knopf, 2003.

Kagan, Robert. "Power and Weakness." *Policy Review*, n 113 (Juin 2002); accessible à <http://www.policyreview.org/JUN02/kagan.html>; Internet; consulté le 04 février 2005.

Kapstein, Ethan. *Global Arms Production Policy Dilemmas For the 1990s*, Lanham University press of America, 1992.

Kapstein, Ethan. "*America's Arms Trade Monopoly*", extrait de *Foreign Affairs*, (Juin 1994); accessible à <http://www.foreignaffairs.org/19940501facomment5105/ethan-bkapstein/america-s-arms-trade-monopol>; Internet; consulté le 06 mars 2005.

Masson, Hélène. *La consolidation des industries de défense européennes. Et après?*, Fondation Robert Schuman, 2003. accessible à <http://www.robertschuman.org/notes/default2>; Internet; consulté le 04 février 2005.

Masson, Hélène. *Participation des pays européens au programme JSF et conséquences pour l'Europe de l'Armement*, Rapport final de la Fondation de Recherche Stratégique, Janvier 2004. accessible à <http://www.defense.gouv.fr/sites/das>; Internet; consulté le 13 mars 2005.

de Montesquiou, Aymeri. « 2004, Oser la défense européenne », extrait de *Défense Nationale* n°5 (Mai 2004), p. 83-95.

Office of the president. *The National Security Strategy of the United States*. Washington, DC : USGPO, September 2002.

Solana, Javier. *Une Europe sur dans un monde meilleur, Stratégie européenne de sécurité*. Bruxelles :12 décembre 2003. accessible à [http://www.ue.eu.int/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressdata/FR/reports/76256.pdf](http://www.ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressdata/FR/reports/76256.pdf); Internet; consulté le 04 février 2005.

Solana, Javier. « Stratégie de sécurité », extrait de *Défense Nationale* n°5 (mai 2004), p. 7-13.

Sweetman, Bill. *Joint Strike Fighter*. Osceola USA: MBI publishing, 1999.

The Letters of Thomas Jefferson: 1743-1826, accessible à <http://www.odur.let.rug.nl/~usa/P/tj3/writings/brf/jeflxx.htm>; Internet; consulté le 07 mars 2005.

Rapport a la commission europeenne, *Strategic Aerospace Review for the 21st century*, Juillet 2002, accessible à [http://www.europa.eu.int/commlenterprise/aerospace/report\\_star21 screen.pdf](http://www.europa.eu.int/commlenterprise/aerospace/report_star21 screen.pdf); Internet; consulté le 12 janvier 2005.

Riccioni, Everest. *Description of our failing defense acquisition system, A national tragedy, Military and Economic*, rapport redigé pour le Project On Government Oversight, 8 Mars 2005, accessible à <http://www.pogo.org/m/dp/dp-fa22-Riccioni03082005.pdf>; Internet; consulté le 04 avril 2005.

Editorial, *Jacques Chirac va jouer les VPR en Asie*, extrait de l'Expansion du 5 novembre 2004; accessible à <http://www.lexpansion.com/compteur/compteur.asp?compteurlid=689&redirURL=http://www.lexpansion.com/art/2581.78809.0.html>; Internet; consulté le 04 avril 2005.

Feffer, John et Lee, Karin. *Bush's policies could set back relations with North Korea*; accessible à <http://www.progressive.org/pmpfm2901.html>; Internet; consulté le 01 avril 2005.

Communiqué du conseil des ministres du 3 juillet 1996 accessible à [http://www.elysee.fr/elysee/francais/salle\\_de\\_presse/communiqués\\_du\\_conseil\\_des\\_ministres/1996/juillet/communiqué\\_du\\_conseil\\_des\\_ministres\\_du\\_03\\_07\\_1996.624.html](http://www.elysee.fr/elysee/francais/salle_de_presse/communiqués_du_conseil_des_ministres/1996/juillet/communiqué_du_conseil_des_ministres_du_03_07_1996.624.html); Internet; consulté le 12 avril 2005.

United States. General Accounting Office. *Defense Trade: Issues Concerning the Use of Offsets in International Defense Sales, GAO-04-954'r*, 8 juillet 2004; accessible à <http://www.gao.gov>; Internet; consulté le 01 février 2005.

United States. General Accounting Office. *Joint Strike Fighter Acquisition: Observations on the Supplier Base, GAO-04-554*, 3 mai 2000; accessible à <http://www.gao.gov>; Internet; consulté le 01 mars 2005.

United States. General Accounting Office. *Tactical Aircraft: Status of the FIA-22 and Joint Strike Fighter Programs, GAO-04-597'x*, 25 mars 2004; accessible à <http://www.gao.gov>; Internet; consulté le 01 avril 2005.

United States. General Accounting Office. *Joint Strike Fighter Acquisition: Cooperative Program Needs Greater Oversight to Ensure Goals Are Met*, GAO-03-775, 21 juillet 2003; accessible à <http://www.gao.gov>.; Internet; consulté le 10 février 2005.

### Lectures complementaires non-cites

Bayet, Jacques. « Pour une agence europeenne de defense operationnelle » , extrait de *Diplomatie Magazine*, n°9 Juin-Juillet 2004, p 65.

Bellais, Renaud et Foucault Martial. « Les cooperations transatlantiques dans l'armement : liaisons dangereuses ? », extrait de *Diplomatie Magazine*, n°9 Juin-Juillet 2004, pp 58-64.

Biscop, Sven. « La strategie europeenne de securite », extrait de *Defense Nationale*. n°5, Mai 2004. p 55-66.

Bonnardot, Gerard. « Europe de l'armement et industrie de defense », extrait de *Diplomatie Magazine*, n°9 Juin-Juillet 2004, p 54.

Downey, Frederick, and Steven Metz. "The American Political Culture and Strategic Planning." *Parameters*, Vol. 18, no. 3 (September 1988): pp 34-42.

European and Transatlantic Defense Industrial Strategies : a European perspective  
source: WEU [www.iss.e-u.org](http://www.iss.e-u.org)

Hendrickson, David. "In Our Own Image: The Sources of American Conduct in World Affairs." *The National Interest*, no. 50 (Winter 1997/198): pp 9-21.

Henrotin, Joseph. « Quelles tendances pour l'industrie de defense europeenne », extrait de *Diplomatie Magazine*, n°9 Juin-Juillet 2004, pp52-56.

Ikenberry, G. John. "America's Imperial Ambition." *Foreign Affairs*, 81, no.5 (September/October 2002): pp 44-60.

Joxe, Alain. « L'Europe est porteuse d'une strategie globale autonome », extrait de *Le debat strategique*. n°75, Juillet 2004. p 2-3.  
Krauthammer, Charles. "The Unipolar Moment Revisited." *The National Interest*, no. 70 (Winter 2002-2003): pp 5-17.

Kurth, James. "The American Way of Victory." *The National Interest*, no. 60, (Summer 2000): pp 5-16.

Lefebvre, Maxime. « L'Europe, puissance par la defense? », extrait de *Defense Nationale*. n°5, Mai 2004. p 42-54.

Merry, Wayne. "Can NATO survive Europe", extrait de *The National Interest*. no.76, Summer, 2004. p.184..

McDougall, Walter A. "Conclusion - A Delightful Spot." In *Promised Land, Crusader State*. New York, NY: Houghton-Mifflin, 1997, 199-222.

Patte, Chris. "From Europe with support" Yediot Ahronot Oct 28, 2002

Rohde Joachim and James D. Andrew. " The Future of Transatlantic Co-operation"

Schmitt, Burkard. "European and Transatlantic Defense Industrial Strategies", source [www.iss-eu.org/new/analysis/analy036.html](http://www.iss-eu.org/new/analysis/analy036.html)

Suzan, Benedicte et Pirotte, Olivier. « Etats-Unis/Europe, un moment de rupture dans les relations transatlantiques », *Defense Nationale*. n°7, Juillet 2004. p.27-34.

Sauvaget, Jacques. « La base de test et d'evaluation de defense (BTED) europeenne », extrait de *Defense Nationale*. n°5, Mai 2004. p 114-125.

Verret, Denis. « De l'Agence europeenne de defense », extrait de *Defense Nationale*. n°5, Mai 2004.

United States. General Accounting Office. *Joint Strike Fighter Acquisition: Managing Competing Pressures Is Critical to Achieving Program Goals*, GAO-03 1012T, July 21, 2003.

United States. General Accounting Office. *Defense Acquisitions: Decisions on the Joint Strike Fighter Will Be Critical for Acquisition Reform*, T-NSIAD-00-173, May 10, 2000.

United States. General Accounting Office. *Joint Strike Fighter Acquisition: Development Schedule Should Be Changed to Reduce Risks*, NSIAD-00-74, May 9, 2000.

United States. General Accounting Office. *Defense Trade: Contractors Engage in Varied International Alliances*, NSIAD-00-213, September 7, 2000.